A L'OCCASION DU 72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DU 1ER NOVEMBRE

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE POUR 5539 DÉTENUS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, la veille du 1er novembre, un décret présidentiel portant grâce au profit de 5539 détenus, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, indique un communiqué de la Présidence de la République.

P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient.» Ibn Khaldoun

Lundi 22 Joumada El Ouela 1448 - 2 Novembre 2026 - N° 1421 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

PRÉCISION DE GUTERRES À PROPOS DU NON RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LA MINURSO

«LE DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION RESTE INTACT»



Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a affirmé que le non-renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) « n'annule pas » le droit « inaliénable » du peuple sahraoui à l'autodétermination.

P.7

LANCEMENT OFFICIEL DE LA CHAÎNE DE TÉLÉVISION INTERNATIONALE AL 24 NEWS

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a présidé, samedi à Alger, la cérémonie de lancement officiel de la chaîne de télévision internationale AL 24 News, relevant de la chaîne Algérie Internationale, à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre et du 5e anniversaire de la création de la chaîne Algérie Internationale.

P.2

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS SON ALLOCUTION À L'OCCASION DU 72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DU 1ER NOVEMBRE 1954

L'ALGÉRIE S'EST ÉRIGÉE EN BASTION DU PATRIOTISME



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi, un message à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération (1er novembre 1954-2026).

CARBURANT

LE NIGER RÉCEPTIONNE UNE CINQUANTAINE DE CAMIONS CITERNES D'ESSENCE EN PROVENANCE D'ALGÉRIE

Le Niger a réceptionné, dimanche à Agadez (Nord), une cinquantaine de camions citernes d'essence, totalisant 1600 tonnes, en provenance de la raffinerie de Sbaa (Adrar) et destinés à approvisionner le marché nigérien et à résorber les tensions sur les produits pétroliers dans ce pays frère.

P.4

ACTUALITÉS NATIONALES

72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DU 1ER NOVEMBRE 1954

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SE RECUEILLE À LA MÉMOIRE DES MARTYRS DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Une cérémonie commémorative a été organisée mercredi devant le siège de la Radio et de la Télévision algériennes, à l'occasion du 64e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur ces deux établissements, célébré chaque année le 28 octobre.



Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est recueilli, dimanche, au Sanctuaire du martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954.

Le président de la République, accompagné de hauts responsables de l'Etat, a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des martyrs de la Révolution du 1er Novembre 1954.

RA

RÉVOLUTION DU 1ER NOVEMBRE

DE LA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE À LA RÉALISATION D'IMPORTANTS ACQUIS SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'Algérie célèbre le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale dans un contexte marqué par la réalisation d'importants acquis socio-économiques, notamment dans le domaine des projets structurants visant à bâtir une économie émergente et souveraine, dans le prolongement des idéaux de la Proclamation du 1er Novembre 1954.

Soixante-douze ans après le déclenchement de la lutte armée contre le colonialisme français, l'édification d'une économie nationale diversifiée, affranchie de la dépendance aux hydrocarbures, et résiliente, demeure au cœur des priorités de l'Etat, à travers la valorisation en Algérie des ressources nationales, la modernisation de l'appareil productif et le renforcement des capacités de développement dans l'ensemble des secteurs.

Cette démarche, menée sous les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'inscrit dans la continuité des principes fondateurs de la Révolution, notamment l'indépendance nationale, la souveraineté dans la prise de décision et l'édification d'un Etat démocratique et social garantissant une vie digne à toutes les franges de la société.

Le président de la République avait réaffirmé, à maintes occasions, la nécessité de préserver l'indépendance décisionnelle de l'Algérie et de faire bénéficier l'ensemble des citoyens des richesses nationales, en accordant une attention particulière à la sécurité alimentaire et hydrique, à la maîtrise des ressources naturelles et au développement local.

Dans ce contexte, le président de la République a insisté sur le "développement global et intégré" au profit de toutes les catégories du peuple, soulignant que "le développement qui profite à une catégorie au détriment d'une autre et qui engendre pauvreté et ignorance, ne peut pas être un véritable développement".

Cette vision s'appuie sur des stratégies tracées à long terme, à travers des programmes conçus à l'horizon 2030 et 2050, afin de renforcer les fondements d'une économie productive et de positionner l'Algérie parmi les économies émergentes.

Pour la concrétisation de cette ambition, l'Etat a lancé ces dernières années de grands chantiers dans divers secteurs stratégiques, notamment les mines, les chemins de fer, l'énergie, l'habitat, les ressources hydriques et l'agriculture, avec pour objectif de transformer les potentialités nationales en leviers de croissance durable.

Parmi les réalisations majeures figure la ligne ferroviaire minière ouest reliant Gara Djebilet, Tindouf et Béchar sur près de 1.000 km. Mise en service officiellement en février 2026, cette infrastructure constitue un maillon essentiel de la stratégie de valorisation du minerai de fer, en facilitant son acheminement vers les pôles industriels et en soutenant le développement d'une filière sidérurgique intégrée.

Ce projet ouvre de nouvelles perspectives économiques pour le pays, en favorisant la création d'activités, d'emplois et de nouveaux pôles de production, illustrant la volonté de faire des ressources minières un facteur de diversification économique.

Dans le même sillage, les projets intégrés du phosphate de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, et de la mine de zinc-plomb de Tala Hamza-Oued Amizour, dans la wilaya de Bejaïa, sont appelés à renforcer les capacités industrielles nationales, à développer la transformation locale des matières premières et à favoriser la production de biens à plus forte valeur ajoutée.

Ces investissements doivent contribuer à l'accroissement des recettes des exportations hors hydrocarbures.

Parallèlement, d'intenses efforts ont été menés à tous les niveaux pour améliorer le climat des affaires, encourager l'investissement productif et renforcer la production nationale, se traduisant sur le terrain par des indicateurs positifs salués par de nombreuses institutions internationales louant l'Algérie pour ses performances économiques dans un environnement et des conjonctures jugés des plus difficiles.

A ce propos, le président de la République souligne que le produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie devrait dépasser les 400 milliards de dollars d'ici la fin de l'année 2027 "au plus tard", ajoutant que l'Algérie "poursuit son projet national visant à devenir un pays émergent".

Inscrit comme secteur prioritaire, l'habitat connait ces dernières années une dynamique sans précédent avec plus de 2 millions de logements distribués depuis 2020, toutes formules confondues. Des réalisations ambitieuses qui traduisent la volonté de l'Etat à améliorer les conditions de vie du citoyen.

La sécurité hydrique constitue, elle aussi, un axe central de la politique de développement, à travers la réalisation de grandes stations de dessalement de l'eau de mer le long du littoral.

Ces infrastructures visent à garantir l'approvisionnement des populations et à répondre aux besoins des activités économiques, telles que l'agriculture et l'industrie.

Dans le secteur énergétique, la modernisation des infrastructures, la consolidation des capacités nationales en hydrocarbures et le développement des énergies renouvelables, font partie aussi des priorités fixées en matière de développement.

L'agriculture occupe également une place de choix dans cette stratégie, avec l'objectif d'augmenter la production nationale, d'améliorer les rendements et de renforcer davantage la sécurité alimentaire.

Dans le même sillage, le développement du tissu entrepreneurial, notamment des start-up, représente un autre défi important, en œuvrant sur l'implication de la jeunesse dans la transformation de l'économie nationale.

RA

LANCEMENT OFFICIEL DE LA CHAÎNE DE TÉLÉVISION INTERNATIONALE AL 24 NEWS

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a présidé, samedi à Alger, la cérémonie de lancement officiel de la chaîne de télévision internationale AL 24 News, relevant de la chaîne Algérie Internationale, à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre et du 5e anniversaire de la création de la chaîne Algérie Internationale.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication a indiqué que le lancement de cette nouvelle chaîne constitue "une étape supplémentaire dans le processus de développement du paysage médiatique national et de renforcement de la présence de l'Algérie dans l'espace médiatique international, faisant de cette chaîne une autre voix pour défendre les intérêts de l'Algérie et plaider en faveur de ses positions constantes à l'étranger".

La décision de créer la chaîne Algérie Internationale "était judicieuse, compte tenu de son rôle dans la transmission de la voix de l'Algérie à l'étranger", a-t-il estimé, ajoutant que le lancement de cette chaîne "s'inscrit dans la continuité de ce processus et constitue une nouvelle étape vers le renforcement de la présence médiatique nationale à l'international".

Dans ce sillage, le ministre a souligné l'intérêt que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde au secteur des médias, citant les réformes législatives qu'a connues le secteur, notamment les lois relatives à l'audiovisuel, à la presse écrite et électronique, ainsi que l'intégration de la presse électronique dans la publicité publique.

M. Bouslimani a, renouvelé, à cette occasion, son appel aux institutions médiatiques nationales à accompagner les réalisations et les projets de développement que l'Etat mène dans différents domaines.

RA

ENTRE NOUS
Quotidien national d'information

Edité par
EURL Rocher du Faucon
au capital de 100.000 DA

Directeur de Publication
Nasser
Mouzaoui

Siège social
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er Mai – Alger.
Tél : 028 133 750
0558 765 425
0771 727 632
E-mail rocherdufaucon@gmail.com

"Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Alger
Sia (centre)

DISTRIBUTION
Eurl Rocher du Faucon

ACTUALITÉS NATIONALES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS SON ALLOCUTION À L'OCCASION DU 72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DU 1ER NOVEMBRE 1954

L'ALGÉRIE S'EST ÉRIGÉE EN BASTION DU PATRIOTISME

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi, un message à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération (1er novembre 1954-2026), dont voici la traduction APS:

"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux,

Prière et paix sur Son Messager,

Citoyennes, citoyens,

Notre chère patrie célèbre, en ce premier novembre, l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, une commémoration empreinte de toute la déférence due aux sacrifices consentis par nos valeureux martyrs. Le peuple algérien célèbre cet anniversaire avec fierté, en ravivant le souvenir des souffrances qu'il a endurées durant plus de cent trente années, marquées par la spoliation de sa terre, les atteintes portées à son histoire et l'effacement de son identité.

La colonisation qu'a subie notre pays demeure, par ses violations commises à l'encontre des principes moraux et des valeurs civilisationnelles, une infamante tâche dans l'histoire de l'Humanité. Chaque parcelle de notre terre sacrée porte les stigmates du crime et de la haine destructrice de la vie, et chaque région garde l'empreinte d'une épopée de résistance.

Aux quatre coins du pays, une résistance ne cessait que pour qu'une autre lui succède, jusqu'à ce qu'Allah fasse advenir des hommes qui endurèrent les affres de l'oppression et des persécutions, subirent les arrestations et les emprisonnements et s'aguerrirent dans la lutte, pour proclamer le premier novembre comme un tournant historique décisif. C'est alors qu'a débuté la Révolution de libération bénie, témoignage d'un peuple libre qui a payé le prix le plus lourd de son sang pour que l'Algérie vive digne et fière et que le message de Novembre demeure éternel.



Tel est le destin de l'Algérie aux millions de martyrs, de s'ériger en bastion du patriotisme authentique, forte de la cohésion de son peuple et des fondements de ses institutions. En ce 72e anniversaire du 1er Novembre

empreint de sentiments de profonde considération pour le sang des martyrs de l'Algérie, nous puisons notre détermination dans leur message.

Nous nous inclinons, aujourd'hui, avec déférence et reconnaissance à l'occasion de cette halte symbolique qui nourrit le sentiment de fierté et d'honneur d'appartenir à cette chère et noble patrie. Cette commémoration renouvelée nous interpelle quant à l'impératif d'une prise de conscience des exigences de la préservation des intérêts supérieurs du pays.

Dans cette perspective, l'habilitation constitutionnelle et le consensus institutionnel consacrés dans le cadre de la coopération avec un pays frère et voisin traduisent notre souci de préserver nos intérêts vitaux ainsi que

notre approche anticipative, considérée comme l'un des fondements de notre stratégie de sécurité nationale face à la situation actuelle dans la région.

Cette démarche s'inscrit également dans le respect des exigences liées à la préservation de la stabilité, dans le cadre de laquelle la nouvelle Algérie mobilise ses ressources et ses potentialités, en vertu de décisions politiques souveraines qui expriment l'esprit de Novembre.

En cette occasion, alors que nous nous recueillons à la mémoire des âmes pures de nos martyrs, je tiens à adresser mes salutations et à exprimer toute ma considération aux moudjahidate et moudjahidine, priant Allah de

leur prêter longue vie, santé et bien-être.

Vive l'Algérie.

Gloire à nos valeureux martyrs.

Que la paix et la bénédiction d'Allah vous entourent".

RA

MESURE DE GRÂCE POUR 5539 DÉTENUS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, samedi, un décret présidentiel portant grâce au profit de 5539 détenus, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"A l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, et en application des dispositions de la Constitution, notamment ses articles 91 (8) et 188, et après consultation du Conseil supérieur de la magistrature, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, samedi 31 octobre 2026, un décret présidentiel portant grâce au profit de 5539 détenus.

Bénéficient de cette grâce présidentielle les personnes détenues ou non détenues, ayant fait l'objet d'une condamnation définitive à la date de signature du décret de grâce, et dont la peine prononcée ou le reliquat de peine est égal ou inférieur à vingt-quatre (24) mois.

Sont exclus du bénéfice de ce décret de grâce les personnes condamnées par les juridictions militaires, ainsi que celles condamnées dans des affaires de terrorisme, de trahison, d'espionnage, d'homicide volontaire, de trafic de drogue, d'évasion, de meurtre ou d'agression sur ascendants, de délits et de crimes d'atteinte à la pudeur, avec ou sans violence, sur mineur, de viol, ainsi que pour toutes les infractions prévues par la loi 06-01

relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, la falsification de monnaie, la contrebande et les infractions à la législation et à la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux", lit-on dans le communiqué.

RA

LA PRÉSIDENTE DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE :

"LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DU 1ER NOVEMBRE A INSPIRÉ LES MOUVEMENTS DE LIBÉRATION À TRAVERS LE MONDE PAR SA CAUSE JUSTE ET SA LUTTE SINCÈRE"

La présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, a affirmé, samedi, que la glorieuse Révolution du 1er novembre a inspiré les mouvements de libération à travers le monde par la justesse de sa cause et la sincérité de sa lutte.

"Il m'est agréable d'adresser mes sincères félicitations ainsi que mes sentiments les plus profonds de fierté et d'honneur à l'ensemble des membres, cadres et employés de la Cour constitutionnelle, et, à travers eux, au vaillant peuple algérien, tout en évoquant avec piété et déférence les hauts faits et les sacrifices de nos valeureux martyrs, et en exprimant nos plus sincères salutations de reconnaissance et d'estime à nos vaillants moudjahidine", a écrit Mme Aslaoui dans un message de félicitations à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération.

"La révolution du 1er novembre n'a pas seulement été une épopée militaire pour le recouvrement de la souveraineté et de la liberté, mais elle a constitué le grand départ pour la restauration de l'identité nationale après des décennies d'occupation, et a inspiré les mouvements de libération dans le monde par la justesse de sa cause et la sincérité de sa lutte", a-t-elle ajouté, soulignant que "cette âme qui a prouvé au monde entier la capacité du peuple algérien à faire face aux épreuves les plus dures, a fait de Novembre un rempart impénétrable rejetant toute atteinte à la décision de la patrie et à sa souveraineté sur sa terre et ses ressources".

A cette occasion, Mme Aslaoui a évoqué "la grandeur de cette commémoration nationale immortelle", priant Dieu Tout-Puissant de "préserver et protéger notre cher pays, de perpétuer les bienfaits de sa sécurité et de sa

stabilité, de couronner les efforts de ses enfants par davantage de prospérité et de développement, et d'assurer à l'Algérie son essor, sa force et sa grandeur".

RA

ACTUALITÉS NATIONALES

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

INATEL OBTIENT LE FEU VERT POUR INSTALLER DES TERMINAUX DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE EN ALGÉRIE

L'entreprise INATEL (Industrie algérienne de la téléphonie) a reçu l'autorisation officielle du Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique) pour installer des terminaux de paiement électronique (TPE) de Classe V. C'est ce qu'annonce un communiqué de l'entreprise.

Par Youcef Hamidi

Cette autorisation récompense les compétences et le savoir-faire des cadres et des équipes techniques de l'entreprise. Elle renforce aussi sa capacité à contribuer au développement et à la modernisation des moyens de paiement électronique en Algérie, précise le communiqué.

Pour cela, la direction des opérations de l'entreprise va mobiliser les moyens humains, logistiques et techniques nécessaires. L'objectif : accélérer le déploiement et la distribution des TPE. Cela comprend la livraison, l'installation et la mise en service des équipements, ainsi que la formation des commerçants et leur accompagnement dans l'utilisation de ces appareils.

Cette démarche vise à généraliser l'utilisation des moyens de paiement électronique dans les meilleurs délais, tout en garantissant la qualité et l'efficacité des services, selon le communiqué.

L'entreprise affirme que cette autorisation s'inscrit dans son engagement à contribuer à la transformation numérique du pays et au développement d'un système de paiement électronique sécurisé, fiable et moderne.

INATEL fait partie du groupe « ELEC El-Djazaïr » et son siège se trouve dans la wilaya de Tlemcen. C'est une entreprise publique qui travaille dans le domaine des industries électroniques et des solutions numériques.

Elle conçoit des produits spécialisés et intègre des solutions technologiques pour les entreprises, les organismes publics et les grandes infrastructures, en s'appuyant sur l'expertise et les compétences nationales.

L'entreprise a aussi étendu ses activités aux marchés africains. En septembre dernier, elle a signé un accord avec la Coordination permanente du Comité stratégique pour la supervision du projet d'extension de la ville de Kinshasa (CSSPEVK), en République démocratique du Congo (RDC). Cet accord s'inscrit dans le cadre d'un consortium regroupant INATEL et les entreprises « PGS Africa » et « DABYAN ». Il porte sur la mise en œuvre d'un programme numérique, industriel et technologique intégré, dans le cadre du projet de la nouvelle ville « Kinshasa Kia Mona ».

Ce partenariat fait partie des efforts de l'entreprise pour renforcer sa présence sur les marchés africains, après avoir exporté des TPE vers le Nigeria.

Y.H

CARBURANT

LE NIGER RÉCEPTIONNE UNE CINQUANTAINE DE CAMIONS CITERNES D'ESSENCE EN PROVENANCE D'ALGÉRIE

Le Niger a réceptionné, dimanche à Agadez (Nord), une cinquantaine de camions citernes d'essence, totalisant 1600 tonnes, en provenance de la raffinerie de Sbaa (Adrar) et destinés à approvisionner le marché nigérien et à résorber les tensions sur les produits pétroliers dans ce pays frère.

La cérémonie d'accueil de ces camions citernes totalisant une quantité 1 600 000 litres d'essence, s'est déroulée au dépôt du carburant régional à Agadez, en présence du ministre nigérien du Pétrole, M. Hamadou Tini, du Gouverneur de la Région, le Général de division Boulama Issa Ibra, de l'ambassadeur d'Algérie au Niger Saadi Ahmed, de la Directrice générale de la Société nigérienne des produits pétroliers (Sonidep) ainsi que des

responsables administratifs de la région.

A cette occasion, les autorités nigériennes ont exprimé leur profonde gratitude aux autorités algériennes, à leur tête le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, pour la facilitation, l'accélération et la sécurisation de la logistique d'expédition de ce convoi.

S'exprimant à cette occasion, M. Hamadou Tini a mis en avant la qualité des relations bilatérales entre les deux pays frères, soulignant que cette opération témoigne de la proximité entre l'Algérie et le Niger.

Il a indiqué que les tensions actuelles sur l'essence et le gasoil dans le pays s'inscrivent dans une crise mondiale marquée par les conflits, les perturbations des chaînes logistiques et la fluctuation des prix.

Pour sa part, l'ambassadeur d'Algérie à Niamey, a relevé que cette réception, qui coïncide avec le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, constitue "une nouvelle illustration de la profondeur des liens qui unissent l'Algérie et le Niger, deux pays voisins liés par l'histoire, la géographie, les intérêts communs et surtout par des relations fraternelles empreintes de solidarité et de confiance mutuelle".

Cette opération est intervenue suite aux difficultés rencontrées par le Niger en matière d'approvisionnement en carburant, a-t-il précisé, ajoutant que le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, "aussitôt su, a décidé, en urgence, de faire acheminer de l'essence vers le Niger sans que les autorités nigériennes en fassent la demande. Cela, témoigne de la dynamique positive qui caractérise les relations algéro-nigériennes", a-t-il affirmé.

M. Saadi a également salué le président nigérien, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, Chef de l'Etat, pour "l'attention qu'il ne cesse d'accorder au renforcement de nos relations et son engagement en faveur du partenariat bilatéral fondé sur le respect mutuel, la confiance et la convergence de nos intérêts stratégiques dans le respect de la souveraineté nationale, très chère aux deux pays".

RE

72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE LIBÉRATION NATIONALE

DISTRIBUTION DE PRÈS DE 800 LOGEMENTS TOUTES FORMULES CONFONDUES À ALGER

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé, dimanche à Alger, la cérémonie de remise des clés de près de 800 logements, toutes formules confondues, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, indique un communiqué de la wilaya d'Alger. La cérémonie de remise des clés s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Mohamed El Habib Benboulaïd, du Directeur général de la Banque nationale de l'habitat (BNH), Ahmed Belayat, représentant le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, de membres des deux chambres du Parlement, de membres de la commission de sécurité, du Secrétaire général de la wilaya,

des membres de l'APW, du délégué local du Médiateur de la République, ainsi que de représentants des organisations de la famille révolutionnaire et des Scouts musulmans algériens, aux côtés des bénéficiaires, précise le communiqué. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à assurer un logement décent aux citoyens, conformément aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, avait annoncé, samedi, le lancement, à partir de dimanche, de la distribution de 133.780 logements et aides sous diverses formules, à travers les wilayas du pays, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale.

RA

SONATRACH

HAUSSE SIGNIFICATIVE DES INVESTISSEMENTS, DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOUTENUE EN 2025

Le groupe Sonatrach a poursuivi en 2025 ses efforts d'investissement dans diverses activités, lesquels se sont établis à 1.078 milliards de Da (7,9 mds de dollars équivalent), soit +29% par rapport à l'année dernière, indique le groupe dans son rapport pour l'année 2025, marquée par une dynamique soutenue de développement pour le groupe, qui a poursuivi la réalisation de ses objectifs et le déploiement de ses programmes d'investissement, avec résilience et adaptabilité.

Mettant en avant l'effort d'investissement "conséquent" enregistré l'année dernière, Sonatrach précise sur son site web, que "les investissements réalisés en Algérie en 2025 ont atteint 1.078 milliards de DA (7,9 milliards de dollars US équivalent), en progression de 29 % par rapport à 2024".

En dépit d'un environnement international contraignant, le groupe "a su faire preuve de résilience et de capacité d'adaptation, en poursuivant la mise en œuvre de son plan de développement avec détermination. Grâce à la mobilisation de l'ensemble de ses ressources et à la maîtrise de ses activités, l'Entreprise a ainsi pu préserver sa dynamique de développement, tout en poursuivant la réalisation de ses objectifs et le déploiement de ses programmes d'investissement", souligne le document.

Représentant 69 % du budget d'investissement global de Sonatrach, l'activité exploration-production est restée le principal pôle d'investissement et a porté, essentiellement, sur les volets exploration, développement et exploitation des gisements. Cet effort d'investissement a notamment été consacré aux projets de Touggourt, Tinrhert, Rhourde Chegga, TFT Sud et Rhourde El Baguel, ainsi qu'aux projets de maintien de la production, particulièrement le mégaprojet de Boosting Hassi R'Mel – phase III, étape 2, précise la même source.

En plus du développement des capacités de production et la consolidation du potentiel de production, le groupe a également mobilisé des financements dédiés à la modernisation et à la sécurisation de ses infrastructures, selon le rapport annuel. "Ces investissements visent à renforcer la fiabilité de l'acheminement des hydrocarbures, tant pour la couverture des besoins du marché national que pour honorer les engagements internationaux de l'Entreprise", a-t-on précisé, ajoutant que des financements pour le développement et à la modernisation des infrastructures de liquéfaction et de séparation ont été aussi consacrés. Ces financements ont notamment concerné, la construction d'une nouvelle jetée au port de Skikda et la réalisation d'un nouveau bac de stockage de GNL au niveau du complexe GL1K.

Le rapport annuel fait état aussi d'un chiffre d'affaires global de 5.748 milliards de DA, dont 5.230 milliards de DA à l'exportation pour Sonatrach, qui a dégagé un résultat net de 603 milliards de DA en 2025.

D'autre part, Sonatrach a également poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie climatique, à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la valorisation des gaz associés et le renforcement de ses outils de management environnemental.

Des "progrès significatifs" ont notamment été réalisés dans la réduction du torchage, indique le bilan annuel qui relève que le volume global de gaz torchés s'est établi à 2,61 milliards de Sm3, en baisse de 31 % par rapport à 2020.

RE

ACTUALITÉS NATIONALES

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE À TIPAZA

MISE EN SERVICE DE DEUX PROJETS ROUTIERS

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a effectué samedi une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tipasa. Accompagné du wali Mohamed Amine Benchaoulia, il a présidé la mise en service de deux projets relevant de son secteur.

Par Ali Boudefel



Dans la commune de Fouka, le ministre a inauguré la modernisation de l'autoroute Douaouda–Bou Ismail, sur 10 kilomètres dans les deux sens depuis la limite de la wilaya d'Alger. Les travaux ont porté sur la réfection du revêtement en béton, la réalisation d'un terre-plein central bétonné, l'élargissement des ouvrages d'art, la pose de réseaux d'évacuation des eaux pluviales et l'installation d'un éclairage public.

Selon les informations fournies sur place, ce projet revêt une importance capitale : il améliore la fluidité du trafic sur le littoral tipasien, réduit les embouteillages aux heures de pointe et en saison estivale, renforce la sécurité routière et raccourcit les trajets entre Alger et Tipasa. Il soutient également la dynamique économique et touristique de la région.

À Douaouda, M. Djellaoui a supervisé la mise en service d'un pont reconstruit sur la route nationale RN11, au point kilométrique 146+34.

Ces opérations s'inscrivent dans le programme national du secteur des travaux publics, élaboré à l'occasion du 72ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. Ce programme prévoit la mise en service et le lancement de 95 projets dans 24 wilayas, pour une longueur totale estimée à 853,5 kilomètres, afin de développer et moderniser le réseau routier national et les chemins de wilaya, d'en renforcer les capacités et d'améliorer la sécurité routière.

Le ministre a par ailleurs inspecté le chantier d'un échangeur sur l'autoroute Bou Ismaïl–Cherchell, dans la commune de Tipasa.

Au siège de la wilaya, il a assisté à une présentation de la directrice des travaux publics sur la situation du secteur : projets en cours, avancement, perspectives d'avenir et priorités visant à développer les infrastructures, à renforcer le réseau routier et les équipements de base de la wilaya.

A.B

CLÔTURE DE LA 5E ÉDITION D'« AGREST EXPO » À CONSTANTINE

22 000 VISITEURS ET 80 ACCORDS DE PARTENARIAT SIGNÉS

Par Ikram Haou

La 5e édition du Salon international de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et de l'emballage « Agrest Expo » s'est achevée samedi dernier à Constantine, avec un nombre important de visiteurs estimé à 22 000.

Cet événement s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à promouvoir l'investissement et à renforcer les partenariats entre les opérateurs économiques.

Selon le commissaire du Salon, M. Ahmed Haniche, cette affluence remarquée témoigne de l'importance de ce rendez-vous économique, notamment pour les professionnels et les intervenants des secteurs agricole et agroalimentaire, ainsi que pour le grand public, qui a eu l'occasion de découvrir les différents produits, équipements et technologies exposés.

Le salon a également servi de terrain d'apprentissage pratique pour les étudiants de l'Institut de la nutrition, de l'alimentation et des technologies agroalimentaires (INATAA) de l'Université Mentouri (Constantine 1), ainsi que pour les stagiaires du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Dans ce cadre, M. Haniche a déclaré qu'ils se sont déplacés spécialement pour s'informer des nouveautés du secteur agricole et des technologies modernes utilisées dans la production et la transformation, leur permettant ainsi de mettre en relation les connaissances théoriques acquises durant leur cursus avec les applications pratiques sur le terrain.

M. Haniche a en outre ajouté que cette édition a constitué un espace de rencontre entre les opérateurs économiques et les professionnels, favorisant l'échange d'expertises et d'expériences, ainsi que l'exploration des opportunités de partenariat et de coopération entre les entreprises actives dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et de l'emballage.

À l'issue de cette édition économique agricole et industrielle, 80 accords de partenariat ont été signés, avec pour objectif de renforcer les opportunités de coopération, d'élargir les perspectives d'investissement et de favoriser l'échange d'expertises entre les acteurs concernés.

Il convient de rappeler que cet événement économique a débuté mercredi dernier. Il a été organisé par l'agence « Sunflower Communication », en partenariat avec l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), au complexe culturel « Ahmed Bey » de Constantine, avec la participation de 130 exposants représentant des entreprises nationales publiques et privées, ainsi que des entreprises étrangères spécialisées dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et de l'emballage.

I.H

TIARET

RÉINHUMATION DES DÉPOUILLES DE 22 MARTYRS AU NOUVEAU CARRÉ DES MARTYRS DE LA COMMUNE DE OUED LILI

Les dépouilles de 22 martyrs ont été réinhumées, dimanche au nouveau carré des martyrs de la commune de Oued Lili, dans la wilaya de Tiaret, dans le cadre de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale.

La cérémonie de réinhumation s'est déroulée sous la supervision des autorités locales, en présence de membres de la famille révolutionnaire et d'un grand nombre de citoyens.

Les services compétents avaient auparavant supervisé l'opération d'exhumation des dépouilles de ces martyrs du cimetière de la forêt de "Dar El Basri", situé dans la même commune, en présence des ayants-droit des Chouhadas, avant leur réinhumation, dimanche, au nouveau carré des martyrs.

A cette occasion, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, Djelloul Chetah, a souligné que l'évocation de l'histoire de la glorieuse Révolution de libération nationale, des souffrances endurées par le peuple algérien face aux pratiques criminelles du colonisateur français et des sacrifices consentis, ainsi que la transmission de cette mémoire aux jeunes générations, contribueront à ancrer chez celles-ci et les générations futures le sens de la responsabilité afin de préserver cet héritage.

A la même occasion, le nouveau carré des martyrs, dont la réalisation a coûté 11 millions de dinars, a été inauguré. Les travaux ont notamment porté sur la réalisation d'un monument commémoratif portant les noms des martyrs qui y ont été inhumés, la construction d'un mur d'enceinte, ainsi que d'autres aménagements.

La cérémonie a également été marquée par l'hommage rendu au moudjahid Batrache Abed, à son domicile, dans la ville de Oued Lili.

RR

72e ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

ATTRIBUTION D'IMPORTANTS QUOTAS DE LOGEMENTS DANS LE SUD DU PAYS

D'importants quotas de logements, toutes formules de construction confondues, ont été attribués, dimanche, en présence des autorités locales et de cadres du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement urbain, à leurs bénéficiaires des wilayas du sud du pays, dans le cadre de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale.

Dans la wilaya d'Ouargla, il est fait état de l'attribution de 1.386 logements, tous types de construction confondus, en sus de la remise d'aides à l'habitat rural, a indiqué le wali, Abdelghani Filali, lors de la cérémonie de remise des actes d'attribution au niveau de la maison de la culture Moufdi-Zakaria.

Le chef de l'exécutif de wilaya a fait état de la réalisation en cours d'un quota de 1.600 logements AADL-3, location-vente, à un rythme d'exécution soutenu, en attendant le lancement de la seconde tranche de 3.800 logements de la même formule.

Le responsable a fait état, dans le même contexte, d'une avancée dans les travaux des projets de 2.000 logements publics locatifs (LPL) dans la ville nouvelle de Hassi-Messaoud, de 1.100 unités à Bamendil et la cité En-Nasr, commune d'Ouargla, ainsi que de 500 logements dans la région d'El-Bekrat, commune d'Ain El-Beida.

Des opérations similaires ont également été organisées à travers les wilayas de Laghouat, Aflou, Touggourt, El-Meghaïer, In-Salah, Adrar et Tamanrasset, dans le cadre des efforts visant à prendre en charge les attentes de la population locale, en termes de diversification des formules de logements, et à améliorer leur cadre de vie.

Initiée dans le cadre des festivités du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, cette opération concerne les divers programmes de développement concrétisés par l'Etat.

R.R

MONDIALE

INITIATIVE PANAFRICAINE POUR UNE SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE

CRÉATION DE LA BANQUE AFRICAINE DE L'ÉNERGIE

La Banque africaine d'import-export, l'Afreximbank, s'est unie à l'Organisation des producteurs africains de pétrole (l'APPO) pour créer la Banque africaine de l'énergie (BAE). Cette grande annonce a été faite à l'occasion de l'assemblée générale constitutive de cette institution financière, samedi à Abuja, au Nigéria.

Par Rihab Taleb



Pour démarrer ses activités sur des bases solides, la Banque africaine de l'énergie s'est dotée d'un capital autorisé de 5 milliards de dollars. Dans un communiqué officiel, l'organisation apporte des précisions sur l'utilisation de cet argent. La BAE aura pour rôle de soutenir des projets qui couvrent l'intégralité de la chaîne de valeur énergétique. Ce qui signifie que les investissements toucheront aussi bien l'amont, avec l'exploration et la production, que l'aval, en passant par le transport, le traitement, le raffinage, et enfin la distribution des produits. L'organisation insiste bien sur le fait que ces investissements visent des objectifs précis : renforcer les capacités de production locales, réduire la dépendance du continent vis-à-vis des importations de produits pétroliers venus de l'extérieur, et stimuler activement le commerce intra-africain des biens énergétiques.

L'avenir énergétique, façonné par les Africains

Ce partenariat répond également à un impératif politique et souverain très fort. La BAE a en effet pour mandat fondamental de promouvoir une participation active et directe de l'Afrique et des Africains au sein même du secteur énergétique du continent. L'idée directrice, martelée par l'APPO, est de veiller à ce que l'avenir énergétique de l'Afrique soit entièrement conçu, pensé et façonné par les Africains eux-mêmes, marquant ainsi une volonté manifeste d'indépendance et de maîtrise des ressources.

Cette première assemblée générale constitutive de la BAE s'est déroulée en présence de plusieurs figures politiques et institutionnelles du continent. Parmi les personnalités qui ont assisté à cet événement, on compte le ministre d'État nigérian aux Ressources pétrolières, Heineken Lokpobiri, ainsi que le président du conseil d'administration d'Afreximbank, George Elombi. Étaient également présents le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie de Côte d'Ivoire, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, sans oublier le secrétaire général de l'APPO, l'Algérien Farid Ghezali, dont la présence souligne le rôle moteur joué par l'Algérie dans cette dynamique continentale.

Au cours de cette rencontre, les dirigeants ont tenu à rappeler que la naissance de la Banque africaine de l'énergie vient réaffirmer la détermination des gouvernements africains à garantir par eux-mêmes leur propre avenir énergétique. Cette initiative montre qu'ils ont pris conscience de la nécessité absolue de réaliser des investissements colossaux dans la production et le transport de l'énergie. C'est à cette seule condition qu'il sera possible d'accélérer la croissance industrielle du continent tout en tirant parti des formidables opportunités offertes par les technologies émergentes d'aujourd'hui, et tout particulièrement l'intelligence artificielle (IA).

Combler un déficit de financement de 200 milliards de dollars pour une transition juste

Pour l'APPO, la mise en place de cette banque arrive à un moment opportun. Les besoins actuels en matière d'investissement énergétique sur le continent sont estimés à la somme de 200 milliards de dollars. La BAE a donc été conçue précisément pour combler cet important déficit de financement qui touche le secteur des hydrocarbures. Tout en finançant ces infrastructures pétrolières et gazières, la banque aura également pour mission d'accompagner et de soutenir une transition énergétique qui se veut juste et adaptée aux réalités socio-économiques des pays africains.

Sur le plan de son organisation et de son fonctionnement, il a été souligné que la BAE fonctionnera à la manière d'une institution financière panafricaine supranationale et totalement indépendante. Pour mener à bien ses missions, elle cherchera à mobiliser et à attirer des investissements provenant de sources très variées : des gouvernements eux-mêmes, des compagnies pétrolières nationales, de diverses institutions financières, ainsi que des investisseurs privés désireux de s'impliquer dans le développement énergétique du continent.

Cette première assemblée générale a également permis de franchir des étapes institutionnelles décisives. Elle a ainsi adopté la nomination du tout premier président de la Banque, en la personne de Helmy Ghazi. De plus, elle a acté la formation et la mise en place du premier conseil d'administration de l'institution, un organe qui se veut représentatif puisqu'il est composé de membres issus à la fois des secteurs public et privé, ainsi que de représentants d'institutions politiques de premier plan réparties à travers tout le continent.

Il est utile de rappeler l'historique des deux institutions fondatrices. L'APPO a été créée en 1987, à l'initiative de l'Algérie et de plusieurs autres pays africains producteurs de pétrole. Aujourd'hui, cette organisation regroupe 18 États membres et constitue un cadre institutionnel précieux. Sa vocation première est de coordonner les politiques pétrolières entre les pays membres, de renforcer la coopération et l'intégration dans des domaines aussi variés que l'exploration, la production, le raffinage, ou encore le transfert de technologie. Elle s'attache également à soutenir activement la recherche scientifique, la formation des talents et le développement des compétences professionnelles.

De son côté, l'Afreximbank est une institution financière multilatérale panafricaine dont la mission principale est de financer et de promouvoir le commerce à l'intérieur de l'Afrique (le commerce intra-africain), ainsi que les échanges commerciaux entre l'Afrique et le reste du monde. Elle joue un rôle moteur dans le soutien au développement économique et à l'intégration régionale du continent. En plus d'offrir des financements, des garanties, des lignes de crédit et des instruments financiers diversifiés, l'Afreximbank joue également un rôle capital et très actif dans la mise en œuvre concrète de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), renforçant ainsi les ponts économiques entre toutes les nations du continent.

R.T

ECONOMIE

LE CAFÉ ÉTHIOPIEN FACE AU DÉFI DE LA TRAÇABILITÉ EUROPÉENNE

VERS UNE PERTE DE PLUS DE 450 MILLIONS DE DOLLARS ?

Par Saïd Slimane

Près d'un tiers des exportations de café de l'Éthiopie est absorbé par l'Union européenne. Toutefois, comme plusieurs autres pays, cet État d'Afrique de l'Est doit se conformer à la réglementation relative à la lutte contre la déforestation. Le café éthiopien pourrait-il perdre une partie de ses débouchés européens, faute de preuves suffisantes concernant son origine ? Dans une étude rendue publique le vendredi 16 octobre par ODI Global, quatre chercheurs estiment les pertes potentielles de recettes d'exportation entre 160 et 453 millions USD, en fonction de l'ampleur des difficultés de conformité au règlement européen contre la déforestation (EUDR).

D'après le calendrier diffusé par la Commission européenne, les principales obligations de l'EUDR s'appliqueront dès le 30 décembre 2026 aux grands et moyens opérateurs, puis dès le 30 juin 2027 à la plupart des micro et petits opérateurs. Pour les produits visés, dont le café, les opérateurs doivent démontrer que ceux-ci ne proviennent pas de terres déboisées après le 31 décembre 2020, qu'ils respectent les dispositions pertinentes du droit du pays de production, et qu'ils sont couverts par la diligence raisonnée requise.

Les obligations incombent principalement aux entreprises qui placent les produits sur le marché européen, mais elles se répercutent commercialement sur les fournisseurs étrangers, auxquels les acheteurs réclament les informations nécessaires.

Le scénario le plus pessimiste repose sur une exclusion de 57 % des exportations de café destinées à l'Union européenne (UE), une hypothèse fondée sur l'importance des circuits de collecte informels et sur les difficultés à relier les lots exportés à leurs parcelles d'origine.

Selon ODI Global, environ 4 millions de petits exploitants assurent près de 95 % de la production éthiopienne de café. Avant d'atteindre les marchés internationaux, leurs récoltes passent souvent par plusieurs intermédiaires, des collecteurs aux stations de traitement, puis aux exportateurs. Le rapport reprend ainsi une estimation selon laquelle 57,4 % du café commercialisé transite par des collecteurs locaux ou par des circuits situés hors des places de marché officiellement désignées. Si ces acteurs jouent un rôle essentiel en regroupant des récoltes dispersées, leur activité présente néanmoins des limites au regard des exigences européennes.

« Le caractère informel de leur activité fragilise la traçabilité, limite le contrôle de la qualité et réduit la transparence, créant ainsi des risques de non-conformité au règlement européen sur la déforestation (EUDR) », soulignent les auteurs.

L'enjeu consiste donc à renforcer la traçabilité des récoltes regroupées, plutôt qu'à interdire cette pratique. L'EUDR permet de mélanger des produits issus de plusieurs exploitations, à condition que toutes les parcelles contributrices soient identifiées et que les produits soient conformes. Dans cette perspective, ODI Global préconise de soutenir les collecteurs et les coopératives, de clarifier les preuves juridiques recevables, et d'accompagner les obligations d'incitations économiques.

Un système national existe déjà

Pour préparer sa filière café aux exigences du règlement européen, l'Éthiopie a créé un comité national de pilotage début 2024, et élaboré un plan d'action sur trois ans. Celui-ci vise notamment à renforcer la traçabilité grâce à la géolocalisation des exploitations, à la numérisation des circuits d'approvisionnement et à la constitution d'une base nationale de données.

Avec l'appui de la coopération allemande (GIZ), l'Autorité éthiopienne du café et du thé (ECTA) a fait évoluer son dispositif d'information commerciale vers l'Ethiopian Coffee Traceability Management System (ECTMS). Un guide publié en mai 2026 par l'ECTA, avec le soutien de l'Institut européen des forêts (EFI), détaille cette architecture.

Le système suit les lots, les volumes, les méthodes de traitement, les permis de transport, les entrepôts et les informations d'expédition. Son module de traçabilité initiale doit relier le lot aux parcelles contributrices, avec une application mobile et l'intégration des certificats de droits d'usage. Selon ce guide, plus de 32 millions de parcelles agricoles sont enregistrées dans le système national d'administration foncière. L'autorité affirme désormais que la plateforme est opérationnelle, et que des acheteurs européens peuvent accéder aux informations pertinentes.

S.S

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

A PROPOS DU VETO RUSSE À L'ONU

IL REPLACE LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL AU CŒUR DU DROIT INTERNATIONAL

Des spécialistes des questions politiques ont expliqué que le rejet, vendredi, du projet de résolution sur le Sahara occidental au Conseil de sécurité de l'ONU — après que la Russie a utilisé son droit de veto — a permis de remettre la question sahraouie dans son cadre naturel. C'est-à-dire une question de droits d'un peuple et de son droit à disposer de lui-même, mais aussi un conflit dont la solution politique ne peut pas être trouvée sans traiter ses fondements juridiques et historiques.

Par Yacine Boudali

Dans ce contexte, Ahmed Mizab, spécialiste des questions politiques et expert en géopolitique et en sécurité, a affirmé que la session du Conseil de sécurité consacrée au Sahara occidental n'a pas été une simple confrontation diplomatique qui s'est soldée par le rejet d'un projet de résolution. Selon lui, elle a constitué un « tournant politique majeur » dans le processus de la cause sahraouie.

M. Mizab a indiqué que ce qui s'est passé vendredi au Conseil de sécurité a été « un moment qui a remis la question dans son contexte naturel : une question de droits d'un peuple et de son droit à l'autodétermination ». Cela a aussi mis en évidence une responsabilité de l'ONU dont les exigences n'ont pas été pleinement satisfaites, ainsi qu'un conflit dont la solution politique ne peut pas être trouvée sans traiter ses fondements juridiques et historiques.

Il a également souligné que cette évolution avait « réhabilité la centralité de la légalité internationale et mis en évidence les limites des tentatives de remodeler le conflit en dehors de ses références juridiques et historiques ». Il a précisé que « le veto russe a envoyé un message politique clair » et que « la question relève, dans ses fondements de référence, du processus de décolonisation ».

Dans cette perspective, il a relevé que cette étape avait démontré que « la légalité internationale ne peut pas dépendre d'un remodelage diplomatique mené par une puissance donnée, et que le Conseil de sécurité, malgré ses déséquilibres, ne pouvait pas devenir un instrument permettant de donner une légitimité juridique définitive à des options politiques qui ne reposent pas sur l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination ».

De son côté, M. Redouane Bouhidel, enseignant universitaire et chercheur en sciences politiques et relations internationales, a souligné que « ce qui s'est produit constitue un échec retentissant de la diplomatie marocaine et des thèses marocaines concernant ce qui est présenté comme le plan de +soi-disant autonomie+, mis en échec par le veto russe ». Selon lui, cela ramène la question à son point de départ : la légalité internationale dans le cadre du référendum et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.



Il a ajouté que ce qui s'est passé traduit « une préservation du cadre de référence onusien de la question ». Il considère que la proposition marocaine « a été rejetée aujourd'hui et a essuyé un échec cuisant », tout en soulignant la nécessité de « réfléchir désormais à des solutions politiques réalistes garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ».

Pour sa part, M. Idriss Attia, enseignant en sciences politiques et relations internationales, a indiqué que le veto russe a fait échouer le projet de résolution qui mettait l'accent sur ce qui est appelé le plan d'autonomie comme unique base de négociation. Il estime qu'il s'agissait également d'une anticipation du processus de négociations toujours en cours entre les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc.

Ce projet visait également, a-t-il poursuivi, à « supprimer toute référence au référendum ou à l'autodétermination, qui sont parmi les missions fondamentales de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) ». Il y voit une tentative de redéfinir le référentiel juridique, institutionnel et politique de la question du Sahara occidental.

Il a ajouté que le veto russe « a défendu le principe de l'autodétermination », en reprenant les propos du représentant permanent de la Russie auprès des Nations unies. Selon lui, la question du Sahara occidental ne peut pas être tranchée à l'avance sur la base d'une vision unilatérale, sans l'accord des deux parties au conflit, à savoir le Front Polisario, représentant légitime et unique du peuple sahraoui, et le Maroc. Il a souligné qu'il ne saurait être question de faire abstraction du principe de l'autodétermination, qui constitue un cadre de référence fondamental du processus de règlement de la question sahraouie.

Y.B

TCHAD

AU MOINS 25 MORTS LORS D'AFFRONTEMENTS INTERCOMMUNAUTAIRES (AUTORITÉS)

Au moins 25 personnes ont été tuées et 22 autres ont été blessées lors d'affrontements intercommunautaires survenus dans une zone frontalière entre les provinces du Hadjer-Lamis et du Bahr el-Ghazal, dans l'ouest du Tchad, ont indiqué les autorités. Dans un communiqué publié samedi soir sur les réseaux sociaux, le ministère tchadien de l'Administration du territoire et de la Décentralisation a précisé que ces affrontements impliquaient deux "communautés sœurs". Au total, 39 personnes interpellées ont été transférées à N'Djaména pour la suite de la procédure judiciaire. Pour évaluer la situation et rétablir l'ordre, le gouvernement a dépêché dans le département de Ngoura une délégation conduite par le ministre de la Sécurité publique et de l'Immigration, Ali Ahmat Aghabach. Les autorités ont assuré qu'une enquête serait menée pour établir les responsabilités pénales et prévenir toute nouvelle escalade. Les conflits intercommunautaires sont relativement fréquents au Tchad, souvent déclenchés par des litiges liés au contrôle des ressources naturelles telles que l'eau et les terres.

RI

NOUVELLES INCURSIONS DES FORCES D'OCCUPATION SIONISTES DANS LA CAMPAGNE DE QUNEITRA

Les forces d'occupation sionistes ont effectué, dimanche, de nouvelles incursions dans plusieurs zones de la campagne de Quneitra, dans le sud de la Syrie, selon des médias locaux.

Les mêmes sources ont indiqué que les forces d'occupation avaient acheminé des engins lourds afin de poursuivre les travaux de terrassement dans la région d'Al-Maakar, tandis qu'une autre force a fait irruption dans le village de Taranja, au nord de la province. Les forces sionistes ont également installé un barrage militaire temporaire sur la route reliant Aïn Al-Bayda à Jabana Al-Khachab.

Ces développements interviennent un jour après l'arrestation de quatre civils par les forces d'occupation, lors d'une incursion aux abords du village d'Al-Hourriya, dans le nord de la campagne de Quneitra, suivie de perquisition des habitations.

L'occupation sioniste continue de violer l'accord de désengagement de 1974 à travers des incursions répétées dans le sud de la Syrie. Les autorités syriennes appellent la communauté internationale à intervenir pour mettre fin à ces violations et contraindre les forces d'occupation à se retirer complètement de son territoire.

RI

PRÉCISION DE GUTERRES À PROPOS DU NON RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LA MINURSO

«LE DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION RESTE INTACT »

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a affirmé que le non-renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) « n'annule pas » le droit « inaliénable » du peuple sahraoui à l'autodétermination.

« La MINURSO a été créée pour protéger et servir le peuple du Sahara occidental, et en particulier pour lui permettre d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination », a rappelé dimanche son porte-parole, Stéphane Dujarric, dans un communiqué. Il a fait remarquer, à ce titre, que le secrétaire général souligne que l'échec du Conseil de sécurité à adopter une résolution concernant l'avenir de la MINURSO « n'annule pas ces droits inaliénables ». Il appelle toutes les parties à « respecter et promouvoir les droits du peuple du Sahara occidental ». Le mandat de la mission de l'ONU au Sahara occidental (MINURSO), qui a expiré samedi 31 octobre, n'a pas été renouvelé après qu'aucun des deux projets de résolution présentés vendredi, respectivement par les États-Unis et la Russie, n'a été adopté. Selon le communiqué, Antonio Guterres a également réaffirmé l'engagement de l'ONU à soutenir les deux parties au conflit pour « parvenir à une solution politique juste, durable et acceptable qui garantisse le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination ».

Alors que l'avenir de la MINURSO est incertain, les Nations unies restent prêtes à poursuivre leur soutien aux efforts visant à favoriser le dialogue et à rechercher une résolution du conflit par l'intermédiaire de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, Staffan de Mistura.

Y.B

HNOLOGIE HAUTE TEC SCIENCES E

AUTOMOBILE

LA CHINE PRÉCONISE DÉSORMAIS LA SOBRIÉTÉ

Après avoir multiplié les innovations spectaculaires dans ses véhicules, la Chine souhaite désormais mieux encadrer certaines technologies jugées excessives ou risquées. Écrans tactiles géants, sièges zéro gravité, feux personnalisables et poignées de portières affleurantes pourraient bientôt faire l'objet de règles plus strictes.

Par Yakout Abina



La Chine, qui a encouragé ces dernières années l'arrivée de nombreuses innovations dans l'automobile, souhaite désormais mieux les encadrer. Les autorités estiment que certaines technologies, parfois très spectaculaires, peuvent poser des problèmes de sécurité ou une distraction aux conducteurs.

Les constructeurs chinois ont fortement marqué les derniers salons automobiles internationaux en multipliant les innovations embarquées. Véritables vitrines technologiques, leurs modèles se distinguent par des équipements toujours plus impressionnants les uns que les autres destinés à séduire une clientèle en quête de modernité. Écrans géants, sièges ultra-confortables, feux personnalisables ou poignées de portes discrètes sont devenus des arguments de vente majeurs. Mais cette course à l'innovation semble aujourd'hui avoir atteint certaines limites.

Le ministère chinois de l'Industrie et des Technologies de l'Information, a ainsi lancé une consultation publique pour contrôler davantage les équipements présents dans les véhicules modernes.

Les écrans XXL

Les autorités s'inquiètent notamment de la généralisation des écrans tactiles de très grande taille. Si ces interfaces sont devenues un argument marketing majeur, elles sont également accusées de détourner l'attention du conducteur. La multiplication des menus et des sous-menus oblige souvent l'automobiliste à quitter la route des yeux pour effectuer des opérations simples, comme régler la climatisation ou modifier certains paramètres du véhicule.

Le gouvernement chinois souhaite donc évaluer plus précisément l'impact de ces écrans sur la concentration au volant, mais aussi leur comportement en cas d'accident. Parmi les mesures envisagées figure l'interdiction des écrans pliables ou flexibles, de plus en plus présents sur les modèles haut de gamme.

Des sièges "zéro gravité" jugés parfois risqués

Les sièges dits « zéro gravité », inspirés des positions adoptées par les astronautes, offrent un confort accru grâce à leur forte inclinaison. Très appréciés dans les modèles haut de gamme, ils pourraient toutefois faire l'objet de contrôles plus stricts.

Les autorités proposent notamment de renforcer les tests de sécurité et de limiter leur utilisation dans certaines situations afin d'éviter tout risque pour les occupants du véhicule.

Des feux personnalisables sous contrôle

Autre technologie concernée, les feux capables d'afficher des messages ou des dessins. Déjà présents sur certains modèles, ils permettent aux conducteurs de personnaliser leur véhicule.

Les autorités chinoises craignent cependant que ces affichages diffusent des contenus inappropriés ou puissent distraire les autres usagers de la route. Elles envisagent donc un contrôle plus strict des messages autorisés, sans pour autant supprimer complètement cette fonctionnalité.

Les poignées de portes affleurantes

Enfin, les poignées de portes affleurantes, devenues un symbole du design automobile moderne, restent au cœur des préoccupations. Plusieurs accidents ont mis en évidence les difficultés d'ouverture de certaines portes après un choc ou une panne électrique.

Pour remédier à ce problème, les autorités travaillent sur de nouvelles normes portant sur l'emplacement, la prise en main et le mécanisme de ces poignées. Elles souhaitent notamment rendre obligatoire un système d'ouverture de secours manuel permettant d'accéder au véhicule même en cas d'incident.

Ce changement de cap illustre également l'évolution de l'industrie chinoise. Pendant des décennies, les fabricants du pays ont privilégié la robustesse, la fiabilité et le prix plutôt que l'esthétique. Comme dans l'industrie soviétique autrefois, l'objectif était avant tout de produire des biens fonctionnels et durables. L'apparence passait souvent au second plan. Avec l'ouverture de son économie et la montée en gamme de ses entreprises, la Chine a progressivement adopté les codes du marché mondial, où le design est devenu un argument commercial aussi important que les performances techniques.

Dans l'automobile, cette transformation s'est traduite par une multiplication des équipements spectaculaires destinés à séduire les consommateurs. Écrans géants, éclairages personnalisables, sièges sophistiqués ou poignées de portes escamotables sont devenus des symboles de modernité. Mais en cherchant à rivaliser avec les marques occidentales sur le terrain du design et de l'innovation, certains constructeurs ont parfois privilégié l'effet de démonstration au détriment de la simplicité et de l'ergonomie. Les nouvelles mesures envisagées par Pékin traduisent ainsi une volonté de rééquilibrer les priorités en remettant la sécurité et l'utilité des équipements au premier plan.

Y.A

TRANSPORT FERROVIAIRE EN CHINE

LE TRAIN DU FUTUR VOUS DONNERA DES AILES

Par Salim Nait Ouguelmim

En 5,3 secondes, un engin d'une tonne et cent kilos est passé de l'immobilité à 800 km/h. Sans roues ni contact avec les rails, il a été propulsé par des champs magnétiques, à la manière d'une fronde gigantesque. La prouesse est tangible, mais aucun passager ne pourrait y prendre place : l'accélération excède quatre fois la pesanteur et le freinage, dix fois.

L'essai s'est déroulé sur une piste d'un kilomètre, dans la province du Hubei, en Chine. En quelques secondes, le véhicule expérimental a atteint une allure proche de celle d'un avion de ligne. Le chiffre spectaculaire a largement circulé, mais il ne signifie pas que des trains capables de rouler à 800 km/h verront bientôt le jour. Ce prototype n'a jamais été destiné à transporter des voyageurs.

L'appareil mis au point par le laboratoire Donghu ne possède pas de roues et ne touche pas la piste. Il se maintient à quelques millimètres au-dessus de celle-ci grâce à la sustentation magnétique. Des bobines installées le long du parcours sont activées les unes après les autres. Elles produisent les champs électromagnétiques qui soulèvent le véhicule et le propulsent vers l'avant, en le poussant puis en l'attirant. Les chercheurs comparent leur système à une fronde géante pilotée avec une extrême précision. Cette précision est indispensable, et non simplement théorique. À pareille vitesse, une irrégularité, même infime, peut mettre en péril toute la structure. Sur l'ensemble de la piste, les défauts admis doivent rester inférieurs à 0,5 millimètre. Maintenir une telle exigence représente un défi d'ingénierie exceptionnel et contribue à expliquer la rareté et la faible longueur de ces installations. Parti de l'arrêt, le véhicule a atteint près de 800 km/h, soit 222 mètres par seconde, en 5,3 secondes. Sa vitesse a donc augmenté à un rythme supérieur à quatre fois l'accélération de la pesanteur. L'arrêt est plus impressionnant encore : après avoir atteint cette allure, l'engin a ralenti en douceur sur un peu plus de 200 mètres, avec une décélération dépassant dix fois la pesanteur. Les pilotes de chasse ne subissent de telles forces que brièvement, et dans des conditions particulièrement contraignantes.

Dans une rame de voyageurs, les accélérations acceptables sont des centaines de fois plus faibles. Au-delà, les personnes debout perdent l'équilibre et les objets sont projetés à travers la voiture. Ces résultats relèvent donc de l'expérimentation technique, nullement du confort ferroviaire. La performance s'inscrit dans une série d'essais graduels. En juin 2025, un premier test avait permis d'atteindre environ 650 km/h en 7,1 secondes. Quelques mois après, le prototype avait approché les 697 km/h. L'essai mené en août 2026 en constitue la troisième étape. La vitesse n'est toutefois pas le seul enjeu : l'installation permet aussi de mettre à l'épreuve, simultanément, la propulsion magnétique, la sustentation, le contrôle de la position et le freinage à très haute vitesse. Autant de technologies nécessaires à d'éventuels systèmes ferroviaires ultrarapides.

Il est facile de confondre cette expérience avec le futur train chinois, mais l'engin du Hubei est un appareil de laboratoire, sans passagers. Il ne ressemble pas au Maglev de 600 km/h dévoilé par le constructeur CRRC en 2021, qui n'est lui-même toujours pas exploité commercialement, cinq ans plus tard.

Pour passer du prototype à une ligne industrielle, plusieurs obstacles majeurs restent à franchir. Il faudrait maîtriser l'immense consommation d'énergie à ces vitesses, garantir la sécurité des voyageurs malgré des accélérations incomparablement plus modérées que celles de l'essai, concevoir un véhicule habitable bien plus grand et financer des infrastructures coûteuses, sur des parcours beaucoup plus étendus, avec un alignement précis au demi-millimètre près. La précision de la piste résume à elle seule l'ampleur du problème. Conserver une tolérance de 0,5 millimètre sur un kilomètre d'essai est déjà une prouesse. La maintenir sur des centaines de kilomètres commerciaux, malgré les variations de température, les mouvements du terrain et l'usure, constitue un défi d'une tout autre échelle. Les retombées de ces travaux pourraient se trouver ailleurs que dans le transport sur rail. Les techniques testées pourraient contribuer à des véhicules circulant dans des tubes à basse pression, voire sous vide. En réduisant la résistance de l'air, ces configurations rendraient théoriquement possibles des vitesses encore supérieures.

Elles pourraient également inspirer des dispositifs de lancement électromagnétique pour propulser des fusées ou aider des avions de chasse à décoller. Dans ce type d'application, l'accélération brutale n'est plus un obstacle à éviter : elle devient le résultat recherché.

S.N.O

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ENVIRONNEMENTALE

LA DIASPORA EN APPUI AUX PROJETS ÉCOLOGIQUES

L'Algérie veut mettre l'expertise de sa diaspora au service de l'environnement. À Alger, le ministère de l'Environnement et le Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger ont acté la création d'un groupe de travail. Une démarche qui associe recherche, protection de la biodiversité et projets durables.

Par Chaïmaa Sadou



La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou, et le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, le professeur Elias Zerhouni, ont convenu, samedi à Alger, de mettre en place un groupe de travail spécialisé. Cette structure accompagnera les projets du secteur sur les plans technique et scientifique en mobilisant les compétences nationales établies à l'étranger. La rencontre, tenue au siège du ministère en présence du secrétaire général du Conseil, le professeur Mustapha Khayati, et de plusieurs membres, a permis d'examiner les mécanismes d'échange d'expertise. Les domaines ciblés sont l'économie circulaire, la biodiversité, la lutte contre la pollution et l'atténuation des effets des changements climatiques. Parmi les dossiers présentés figure la valorisation de la saumure issue des stations de dessalement de l'eau de mer. Ce résidu concentré en sels représente un défi environnemental lorsqu'il est rejeté dans les écosystèmes marins. Sa valorisation pourrait ouvrir des perspectives économiques et écologiques, à condition de solutions techniquement viables. Plusieurs pays, dont l'Espagne et Singapour, explorent des recherches pour améliorer la performance environnementale des installations de dessalement. La préservation du patrimoine naturel constitue un autre axe. Le projet de plateforme nationale destiné au recensement d'environ 27 000 espèces doit permettre de disposer d'une base de données de référence. Cet outil aidera à identifier les espèces menacées et à orienter les actions de préservation et de restauration des écosystèmes. La création du groupe de travail répond aux instructions du président Abdelmadjid Tebboune visant à associer les compétences nationales de l'étranger aux projets sectoriels. Cette mobilisation ne doit pas faire oublier la santé des écoliers. Une alimentation équilibrée conditionne la concentration et l'assimilation des cours. À Oran, la couverture financière des repas chauds est passée de 48 % à 100 %, faisant passer le nombre de repas servis de 92 000 à 208 000. Un repas sain devient ainsi un levier d'égalité des chances et de réussite scolaire. En associant expertise diasporique, protection des écosystèmes et nutrition scolaire, l'Algérie esquisse une approche transversale. Les annonces devront toutefois se traduire en résultats concrets, mesurables et durables pour les communautés. La crédibilité de cette dynamique dépendra de la transparence des travaux et de l'évaluation des projets engagés.

C.S

ÉDUCATION ÉCOLOGIQUE

DES CLUBS VERTS DANS LES ÉCOLES D'AÏN DEFLA

Par Hamida Indja

La Direction de l'environnement d'Aïn Defla lance des clubs écologiques au sein des établissements scolaires et des maisons de jeunes.

Cette initiative vise à enseigner aux élèves les gestes essentiels pour préserver la nature, ont indiqué samedi des responsables du secteur.

Haïfa Sebae, chargée de la nature à la wilaya, a précisé que son service collabore avec ses partenaires afin de sensibiliser le public à l'impératif de protection environnementale. Elle a expliqué que des clubs sont créés dans un maximum d'écoles et de centres de jeunesse à travers toutes les communes de la wilaya.

Grâce à deux conventions signées avec les secteurs de l'éducation, de la jeunesse et des sports, une vaste campagne déploie ces clubs dans plus de 700 écoles (primaire, collège, lycée) des 36 communes, ainsi que dans divers centres pour jeunes.

Le programme vulgarise les enjeux écologiques auprès des élèves. L'objectif est de leur faire prendre conscience des menaces pesant sur la nature, d'adopter des comportements favorisant la qualité de vie citoyenne et de protéger la flore forestière. La campagne a déjà permis de réaliser des activités pertinentes dans les structures sélectionnées : ateliers de dessin, coloriage et tri sélectif. Des initiatives de plantation d'arbres et d'embellissement des cours ont aussi été organisées pour apprendre aux enfants l'entretien végétal. Cette action cherche à expliquer aux jeunes l'importance de la préservation naturelle. Le projet souhaite également les inciter à participer aux actions de sensibilisation, à adopter des réflexes écologiques et à contribuer aux plantations de la saison.

H.I

EN RAISON D'UN "SUPER EL NIÑO"

LE PRÉSIDENT BOLIVIEN DÉCRÈTE L'ÉTAT D'URGENCE

Le président bolivien, Rodrigo Paz, a annoncé samedi avoir décrété l'état d'urgence en Bolivie pour faire face aux sécheresses et aux inondations liées au "super El Niño", phénomène climatique intense qui fait des ravages cette année dans plusieurs régions du globe.

Cette mesure permettra de mobiliser davantage de ressources économiques et des unités de secours dans les zones critiques.

"Nous avons réalisé un travail énorme pour préserver l'environnement et pour que l'impact du super El Niño de cette année soit le plus réduit possible", a déclaré M. Paz dans un message à la nation.

La sécheresse touche un peu plus de 78.000 familles dans six des neuf départements de ce pays d'Amérique du Sud. Elle a également provoqué la perte de plus de 75.000 têtes de bétail, selon le dernier rapport en date du ministère de la Défense civile, publié cette semaine.

"Ce sera un phénomène qui portera des coups très durs en matière de sécheresse et d'inondations, et nous avons besoin de la coopération de toutes les institutions", a ajouté M. Paz.

L'épisode actuel d'El Niño "pourrait atteindre une intensité sans précédent, dépassant littéralement les échelles de suivi" climatique utilisées "depuis quatre décennies", a alerté cette semaine l'ONU.

Dans des pays voisins comme le Pérou, El Niño a fait grimper les températures et favorisé les incendies de forêt, qui ont déjà coûté la vie à au moins 12 personnes. Il a également propagé la dengue, maladie tropicale qui a causé 81 autres décès en 2026. Au Chili, il est à l'origine du mois d'octobre le plus pluvieux jamais enregistré à Santiago.

H.I

BIODIVERSITÉ

L'EQUATEUR ACCUEILLERA LA COP18

L'Equateur a été choisi pour présider la prochaine COP18 sur la biodiversité en 2028, à l'issue d'un vote samedi lors d'une séance plénière de la COP17 en Arménie, pays hôte de la conférence internationale actuelle qui touche à sa fin.

"Ayant obtenu la majorité requise, l'Equateur a été choisi pour accueillir la 18e session de la Conférence des Parties. Félicitations", a déclaré samedi le président de la COP17, Hambardzum Matevosyan, lisant les résultats d'un vote à bulletin secret tenu quelques minutes plus tôt.

La COP18 se tiendra dans la capitale, Quito, a indiqué la représentante du pays présente à Erevan, en réagissant à ce vote qui a opposé l'Equateur au Panama.

Une présidence de COP consiste à accueillir sur son sol plusieurs milliers de participants ainsi qu'à diriger et coordonner les négociations entre les quelque 200 Etats membres de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB).

La fonction de président est souvent incarnée par le ministre de l'Environnement du pays, à l'instar de Hambardzum Matevosyan à la COP17 cette année.

R.Env

ACTUALITÉS SOCIO-CULTURELLES

L'ANEP AU 29E SALON DU LIVRE D'ALGER

TROIS NOUVEAUX LIVRES ET PLUS DE 700 TITRES À DÉCOUVRIR

L'ANEP (Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité) participe au 29e Salon international du livre d'Alger (SILA) avec trois nouveaux livres. Ces ouvrages portent sur l'histoire, la politique et le sport, et viennent enrichir le catalogue de l'entreprise.

Par Youcef Hamidi



Le stand de l'ANEP est présent au 29e SILA sous le slogan « Avec le livre, on préserve la mémoire et on construit l'avenir ». Il propose plus de 700 titres, dont trois nouvelles publications pour l'année 2026, explique M. Hassan Gherab, conseiller à la direction de l'édition de l'ANEP.

Ces trois nouveaux livres sont :

« Révoltés pour la dignité, la résistance algérienne de 1830 à 1954 », du professeur Mustapha Khiati ;

« ELNET : Le lobby israélien au cœur du pouvoir français », de l'écrivain et analyste politique Ahmed Bensaâda ;

« L'Ombre de l'Or », le témoignage de la championne algérienne de gymnastique artistique Kaylia Nemour, qui raconte son parcours jusqu'à l'or olympique.

Le stand de l'ANEP occupe 110 m² au milieu du pavillon « Palestine » du Palais des expositions aux Pins maritimes (SAFEX) à Alger. L'ANEP se présente comme une entreprise citoyenne, à l'écoute et au service de la société algérienne, et met en avant la qualité du contenu des ouvrages qu'elle propose à son large public.

Le stand a été conçu et réalisé par le groupe « Anep Communication et Signalétique » (ACS), une filiale de l'entreprise, dans un style moderne et fonctionnel. Un grand écran y diffuse en boucle des informations sur les différents ouvrages exposés, notamment les nouveautés.

Les étalages, aux designs variés, mettent en valeur de nombreux ouvrages : romans, poésies, nouvelles, livres techniques et scientifiques, livres d'histoire et de littérature, beaux livres, ainsi que des essais politiques, économiques et sociologiques.

Un espace équipé est réservé aux enfants, avec des livres qui leur sont destinés et des séances de lecture, d'apprentissage du dessin et de coloriage.

Dès les premières heures d'ouverture au public de cette 29e édition, le stand de l'ANEP n'a pas désempli : de nombreux visiteurs s'y sont rendus en quête de culture, de savoir et de production intellectuelle de qualité.

Pendant ce 29e SILA, cinq auteurs seront mis à l'honneur dans l'espace réservé aux ventes et dédicaces, dont les auteurs des trois nouvelles parutions.

Maison d'édition généraliste, l'« ANEP Edition » donne une place importante aux ouvrages d'histoire. Elle cherche à couvrir tous les domaines de la réflexion et de l'activité éditoriale, et reste ouverte à tous les auteurs talentueux qui souhaitent rejoindre cette maison d'édition.

Le 29e SILA réunit 1 567 maisons d'édition représentant 51 pays, dont 350 maisons d'édition algériennes.

Y.H

CONFÉRENCE AU 29E SILA

LE RÉFÉRENT RELIGIEUX NATIONAL ET SON RÔLE DANS L'ÉDIFICATION CIVILISATIONNELLE

Le rectorat de Djamaâ El-Djazaïr a organisé, dimanche, une conférence sur le référent religieux national et son rôle dans l'ancrage d'une culture de l'édification civilisationnelle, dans le cadre de la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA). A cette occasion, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a mis en relief "l'importance d'ancrer le référent religieux national et de rattacher les générations de l'indépendance aux valeurs spirituelles et nationales profondément enracinées au sein de la société algérienne", mettant l'accent sur "la nécessité d'allier authenticité et renouveau". Il a, en outre, insisté sur "l'impératif de faire preuve d'une vigilance constante et de veiller à la préservation des constantes et du référent fédérateur du peuple algérien pour faire face aux courants extrémistes et relever les différents défis". Dans leurs interventions, plusieurs participants ont évoqué le rôle central des institutions religieuses, à l'instar des zaouïas, des mosquées et des écoles coraniques, dans la préservation de l'identité religieuse et culturelle de l'Algérie, l'ancrage des valeurs et des traditions sociales, l'éducation et la promotion de l'entraide, rappelant la spécificité de la société algérienne fondée sur "le juste milieu et la modération".

R.C

HOMMAGE AUX ÉRUDITS ALGÉRIENS

ORGANISATION D'UN COLLOQUE SCIENTIFIQUE DÉDIÉ AU CHEIKH OMAR BEN DAOUD BABZIZ

Le complexe Abi-Sahl du M'Sallah de Ouargla a abrité les travaux du Colloque scientifique dédié à l'étude de l'héritage historique et jurisprudentiel du regretté érudit, Cheikh Omar Bendaoud Babziz, connu sous le patronyme de Boumaakal (1923-1996), a-t-on appris, dimanche, auprès des organisateurs.

Sous le slogan "Une vie dédiée à la réforme... et un don éducatif", la rencontre, organisée samedi à la mémoire de cette figure réformiste à l'occasion du trentième anniversaire de son décès, a coïncidé avec les célébrations nationales commémorant le 72e anniversaire de la glorieuse Révolution de libération, a déclaré le président du comité scientifique du Colloque, Kamel Fakih, à l'APS.

Le Colloque, organisé par l'instance coutumière de la Azzaba du ksar de Ouargla, en coordination avec la Fondation Al-Wifak, a vu la participation d'une pléiade d'enseignants universitaires, de chercheurs en pensée islamique venus des universités de Ouargla, Ghardaïa et Alger, ainsi que de notables de la région, réunis pour analyser les dimensions de la résistance culturelle et intellectuelle dans le Sud algérien à l'ère coloniale, tout en mettant en lumière le rôle de l'élite scientifique et intellectuelle dans le soutien de l'action révolutionnaire par la préservation de l'identité spirituelle et linguistique de la société.

L'objectif étant de lire les dimensions de la résistance culturelle et intellectuelle dans le Sud et de mettre en lumière le rôle de l'élite scientifique dans le soutien au travail révolutionnaire, en renforçant la référence religieuse et linguistique de la société, et en bâtissant également une génération imprégnée des principes de la Proclamation du 1er novembre 1954.

L'événement s'est distingué par un riche programme scientifique et culturel, articulé autour de plusieurs sessions scientifiques et académiques, inaugurées par celle aux aspects biographiques du cheikh Omar bin Daoud Babziz.

La première session a débuté par une intervention de cheikh Chaabane Benmessaoud intitulée "Les traits de l'enseignant accompli +Cheikh Omar comme modèle+", suivie par Dr. Hamza Bencheikh Bouhafs, qui a abordé " Les caractéristiques du leadership spirituel de cheikh Omar Bendaoud Babziz".

La seconde session scientifique, a été consacrée au contexte historique qui a façonné la personnalité et la lutte de cheikh Babziz.

Aussi, cheikh Karroum Hadj Ahmed a passé en revue "la relation de cheikh Omar avec les organismes coutumiers de la vallée du M'Zab (l'instance Ami Saïd comme modèle") tandis que M. Slimane Boumaakal, directeur des Moudjahidine et des Ayants-droit de Ouargla, a mis en lumière les dimensions historiques des œuvres du savant dans une intervention intitulée "cheikh Omar Bendaoud Babziz en tant qu'historien".

Cheikh Bachir Hadj Moussa a conclu la session par "Une lecture dans les cahiers et manuscrits de cheikh Omar Bendaoud".

La rencontre a en outre inclus la projection d'un film documentaire biographique retraçant la vie du cheikh, ainsi qu'une pause littéraire marquée par la déclamation d'un poème honorifique du poète Omar Khaled Boumaakal, suivis d'un hommage à la famille du défunt érudit.

Le Colloque s'est clôturé par l'adoption de plusieurs recommandations, portant principalement sur l'importance du travail de recherche, de numérisation et de réhabilitation des manuscrits et traités jurisprudentiels de cheikh Omar Bendaoud et de les rendre accessibles aux étudiants et chercheurs dans les universités et centres de recherche et universités nationaux, dans une démarche visant à pérenniser la mémoire scientifique et historique de l'Algérie.

RC /APS

SALON NATIONAL DES BEAUX-ARTS DE JIJEL

DES TABLEAUX MÊLANT NATURE ET HISTOIRE SÉDUISENT LES VISITEURS

Les tableaux exposés dans le hall de la Maison de la culture Omar-Oussedik de Jijel, dans le cadre du 3e Salon national des arts plastiques, ont retenu l'attention des amateurs de cet art.

Djamel, approché dimanche par l'APS, a décrit ce Salon de " véritable mosaïque mêlant nature et histoire, incitant à la méditation devant les mystères, les histoires et les récits qui transparaissent à travers les toiles exposées ". Il a avoué avoir été " attiré par la richesse et la diversité des tableaux dont les auteurs ont clairement donné le meilleur d'eux-mêmes ", chaque toile, a-t-il dit, " portant en elle un message que chacun interprète selon sa propre vision des choses, et pourtant, tout le monde semble admiratif devant l'harmonie des couleurs et la touche esthétique". De son côté, Abdelaziz Djezar, plasticien venu de la wilaya de Batna, a estimé que cette manifestation artistique, organisée à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, "ne peut qu'attirer l'attention des visiteurs en raison des significations véhiculées ". Pour lui, la forte affluence du public observée devant les tableaux qu'il a peints est " sans doute due à la nouvelle technique utilisée, qui diffère des tableaux auxquels les visiteurs sont habitués, s'agissant de tableaux réalisés en trois dimensions et conçus pour +accrocher+ la mémoire autour de l'histoire de la lutte de libération nationale". Pour sa part, Lakhdar Bettahar, venu également de la wilaya de Batna, se félicitant de la présence d'un grand nombre de visiteurs devant ses œuvres sculptées, a attribué cet intérêt au " caractère inhabituel de (son) travail ". Lakhdar Bettahar s'appuie en effet sur un procédé de gravure et de sculpture sur pierre au moyen de l'utilisation d'outils très simple tels que les marteaux et les clous. " Je me plais à utiliser les roches calcaires abondantes dans les montagnes des Aurès pour concrétiser mes idées dans plus de 200 œuvres d'art parmi lesquelles (Le phare intellectuel), (L'immortalité du résistant) et (Fleur de vie), toutes gravées sur la pierre ". Le Salon national des arts plastiques, qui en est à sa troisième édition, a réuni quelque 70 artistes dont les œuvres resteront exposées jusqu'à lundi.

R.S

ACTUALITÉS SPORTIVES

CYCLISME / TOUR INTERNATIONAL DU BURKINA FASO 2026

YACINE HAMZA DOUBLE LA MISE ET S'OFFRE LA 3e ÉTAPE

Le cycliste algérien Hamza Yacine a remporté la troisième étape du Tour du Burkina Faso disputée dimanche entre Koudougou et Boromo (158,9 km), signant son deuxième succès d'affilée dans cette 37e édition.

Au terme d'une étape marathon, la plus longue depuis le grand départ, le sprinteur algérien a réglé le peloton d'une main de maître en 3 heures 27 minutes et 47 secondes.

Malgré les assauts répétés du Burkinabé Paul Daumont, qui termine deuxième, le sociétaire de la formation "Madar" confirme sa domination absolue et consolide son statut de patron des arrivées massives.

La caravane du Tour met désormais le cap sur Bobo-Dioulasso pour la 4e étape, lundi sur un circuit fermé de 119 km.

La sélection nationale est composée de Laâgab Azzedine, Hamza Yacine, Ammari Hamza, Mimouni Abdellah Oussama, Assal Mohamed Nadjib et Riahi Anes. Elle est encadrée par l'entraîneur Abdelbasset Hannachi, assisté du mécanicien Fouad Hamza. La distance totale du Tour est de 2.387,97 km, dont 1.399,97 km de course répartis sur dix étapes, auxquels s'ajoutent 988 km de transbordement entre les différents sites de la compétition. Le parcours de cette édition traversera huit régions du Burkina Faso, à savoir le Kadiogo, le Kuilsé, le Nando, le Bankui, le Gouiriko, le Nakambé, le Nazinon et l'Oubri.

La compétition verra la participation de 12 équipes internationales, dont trois formations représentant le pays hôte : la sélection nationale du Burkina Faso, ainsi que les équipes du Kadiogo et du Guiriko.

RS



EQUITATION

LE CAVALIER MOUNDIR MAHI REMPORTE LE CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE SAUT D'OBSTACLES À ORAN

Le cavalier Moundir Mahi, du club équestre Haras Etoile de l'Est de Constantine, a remporté le titre du Championnat d'Algérie de saut d'obstacles 2026, à l'issue des finales disputées samedi soir au centre équestre "Etrier Oranais", à Es-Sénia (Oran). Moundir Mahi, montant " Cumbia", s'est adjugé la première place avec un parcours sans faute sur des obstacles de 1,40 m, devant Ali Boughrab, du CSA Sunrise, sur "Jasper des Forêts", et Samy Sahraoui, du club équestre Haras Etoile de l'Est de Constantine, montant "Dorénavant".

Chez les juniors, le titre national est revenu au cavalier Ahmed Moussa Hamadouche, du club hippique de la Mitidja de Blida, montant "Happy", après avoir réalisé un parcours sans faute. Il a devancé son coéquipier Mohamed Charef Eddine Mekerkeb, sur "Jilika", ainsi qu'Abderrahmane Boukhetala, du club hippique CHP de Bordj El Kiffan, montant "Gold".

Dans la catégorie des cadets, le titre a été remporté par Abdeldjalil Boubakeur, du club équestre Mouloudia Fursan El Mohammadia d'Alger, montant " Ultra du Grand", avec un parcours sans faute. Il a devancé Iyad Bara, du club hippique professionnel d'Annaba, sur " Fantaisie", également auteur d'un parcours sans faute, et Adib Salhi, du club équestre Le Petit Cavalier d'Aïn M'lila, montant " Bonnie Montagne". Trois épreuves finales ont été disputées dans le cadre de cette compétition, sur des obstacles de 1,15 m pour les cadets, 1,25 m pour les juniors et 1,40 m pour les seniors, offrant au public présent un beau spectacle équestre. Cette phase finale du Championnat d'Algérie de saut d'obstacles, organisée par la Fédération équestre algérienne en collaboration avec le club équestre "Etrier Oranais" d'Oran, s'inscrit dans le cadre des festivités commémoratives du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale du 1er Novembre 1954. Elle a enregistré la participation de 120 cavaliers et cavalières représentant différents clubs du pays, dans les catégories cadets, juniors et seniors. Cette manifestation sportive a drainé un nombreux public venu de différentes régions du pays pour suivre, jusqu'à une heure tardive de la soirée, les prestations des cavaliers et de leurs montures. Les épreuves, d'un niveau technique appréciable, ont donné lieu à de belles performances, suscitant l'intérêt et l'admiration des amateurs des sports équestres, selon les spécialistes présents.

Les lauréats ont reçu des trophées et des médailles lors d'une cérémonie de clôture, en présence de membres de la Fédération équestre algérienne et de représentants de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) d'Oran.

RS

NATATION

SALIM ILES ÉLU NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FASA

L'ancien champion international de natation, Salim Iles, a été élu président de la Fédération algérienne des sports aquatiques (FASA), lors de l'Assemblée générale élective (AGE) tenue samedi au Centre de préparation des élites sportives de Fouka (Tipasa).

Seul candidat en lice à la suite de la démission de l'ancien président Nacereddine Zahafi, la légende des bassins algériens a obtenu la confiance es membres de l'AG, en récoltant 40 voix, contre 3 en sa défaveur et 4 bulletins nuls.

Actuel vice-président de la Ligue d'Oran des sports aquatiques, Salim Iles aura pour mission prioritaire de diriger l'instance fédérale et de mener à bien son programme de modernisation technique et administratif afin de compléter le mandat olympique en cours (2025-2028).

Le nouveau patron de la natation algérienne, qui a marqué l'histoire du sport national par ses multiples médailles, prévoit à travers son programme d'accompagner et de soutenir les nageurs d'élite afin de leur permettre de poursuivre leurs performances, tout en œuvrant à la formation d'une nouvelle génération de champions.

RS

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS/8E JOURNÉE

LE MBR SUR LE PODIUM, L'USMA ENFONCE LE CSC

Le MB Rouissat est monté sur la troisième marche du podium malgré le nul concédé à domicile face à l'ES Ben Aknoun (1-1), alors que l'USM Alger est allée gagner sur la pelouse du CS Constantine (0-2), ce samedi, en matchs comptant pour la suite de la 8e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis.

À Ouargla, le MBR (3e - 14 pts) pensait tenir sa cinquième victoire de la saison après avoir pris les devants en première mi-temps grâce à Derder (31'). Toutefois, le Nedjm avait lui aussi son mot à dire dans cette confrontation. Moins de dix minutes après le retour des vestiaires, les Algérois ont réussi à remettre les pendules à l'heure par l'entremise d'Adjout (54') et ainsi arracher le point du match nul à la faveur duquel ils remontent à la 8e position (8 pts).

De son côté, l'USMA a renoué avec la victoire. En déplacement chez l'une des équipes les moins en forme du moment, les Rouge et Noir ont saisi cette occasion pour engranger trois nouveaux points contre une équipe du CSC qui continue à manger son pain noir en enchaînant avec un quatrième revers de suite (0-2). Aujourd'hui, le bourreau des Sanafir avait pour nom Ramdaoui. Auteur d'un doublé (12', 40'), le transfuge du Paradou AC confirme tout son potentiel et permet à son équipe de consolider sa 5e place (14 pts) et de revenir à hauteur du CR Belouizdad et du MB Rouissat.

Plus tôt dans l'après-midi, le MC Alger (6e - 13 pts) a pris le meilleur sur l'USM Khenchela (13e - 5 pts) en s'imposant sur le score de 2 buts à 0. Les réalisations du Doyen sont signées Ghezala (2') et Bayazid (69').

Le MCO cale à domicile, la JSK nouveau leader

Vendredi, lors du premier acte de cette 8e manche, la JS Kabylie a profité de la mauvaise sortie à domicile du MC Oran pour lui chiper le fauteuil de leader. En effet, les Canaris ont réalisé la passe de trois lors de la réception du nouveau promu, la JS El Biar.

Face à une formation accrocheuse d'El Biar, la JSK est parvenue à réaliser le plus important en s'imposant par le plus petit des scores grâce au penalty transformé par Messaoudi juste avant l'heure de jeu (59'). Une courte victoire certes, mais qui propulse les Lions du Djurdjura en tête du classement (16 pts), tandis que leur adversaire du jour recule à la 10e position (8 pts).

Contrairement à la JSK, le MCO commence à marquer le pas après une très bonne entame de saison. Dans leur antre du stade Miloud Hadefi, les Hamraoua ont été contraints au partage des points par l'Olympique Akbou (0-0).

À la suite de ce résultat, le MCO cède le fauteuil de leader à la JSK et recule à la 2e place (14 pts), alors que l'OA passe du 8e au 7e rang (11 pts).

De son côté, l'ES Sétif est parvenue à mettre fin à une série noire de trois défaites consécutives en allant damer le pion à l'ASO Chlef (1-2). Les réalisations de Benayad (3') et Bouchagoura (72') ont permis à l'Aigle Noir de renouer avec la victoire et de remonter à la 11e place (8 pts). Pour sa part, l'ASO ne gagne toujours pas et continue d'occuper la 14e position avec seulement quatre points glanés en sept sorties.

RS

ACTUALITÉS SOCIOCULTURELLES

MANUSCRITS AMAZIGHS EN CARACTÈRES ARABES

UN HÉRITAGE À DÉCOUVRIR ET À VALORISER

Des universitaires et des chercheurs ont participé samedi à Alger à une conférence organisée dans le cadre du programme culturel de la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA). Ils y ont expliqué l'importance des anciens manuscrits amazighs écrits en lettres arabes. Selon eux, ce patrimoine aide à rapprocher les savoirs et les cultures au sein de l'héritage algérien.

Par Yousra Dali



À l'ouverture, le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a expliqué que cette rencontre veut « redonner de la valeur à une mémoire écrite, conservée dans les manuscrits, les bibliothèques et les zaouïas, et qui montre ce qu'ont apporté des générations de savants, d'érudits et d'auteurs qui ont utilisé l'alphabet arabe pour écrire l'amazigh ».

M. Assad a ajouté que ces manuscrits amazighs rédigés en caractères arabes représentent « un capital historique et de savoir qui mérite plus de recherches et d'études, pour en découvrir le contenu, en comprendre le contexte et mettre en valeur sa place dans l'histoire de la langue, de la culture et du savoir en Algérie ». Selon lui, l'intérêt du HCA pour cette question « fait partie d'une démarche nationale globale qui vise à promouvoir la langue amazighe, à préserver son patrimoine et à développer ses domaines d'utilisation, afin de renforcer sa place parmi les composantes de l'identité nationale ».

Le SG du HCA a aussi salué « l'intérêt particulier du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la langue amazighe, ainsi que son attachement à promouvoir sa place, à la développer et à renforcer sa présence en tant que composante intrinsèque de l'identité nationale, ce qui incombe aux institutions et aux instances scientifiques la responsabilité de poursuivre l'action afin de la doter des outils de développement et de renouveau, et d'élargir ses domaines d'utilisation dans les différents aspects de la vie nationale ».

De son côté, Abdelkader Houcini, universitaire et chercheur spécialisé en jurisprudence au centre universitaire « Nour El Bachir » d'El Bayadh, a présenté une communication intitulée « L'intégration culturelle et cognitive à travers le manuscrit juridique amazigh rédigé en caractères arabes ». Pour lui, ce manuscrit est « l'un des témoignages civilisationnels qui montrent la rencontre créative entre la culture amazighe et la référence islamique en Algérie ». Il a aussi souligné « l'importance de l'alphabet arabe pour accueillir la langue amazighe et lui permettre de s'intégrer dans le champ scientifique islamique, tout en préservant sa spécificité linguistique et culturelle ». Il a fait remarquer que « les juristes amazighs ont su préserver leur langue et leur identité culturelle tout en contribuant à la production, à la transmission et à l'enseignement du savoir islamique ».

Abdelkrim Hamou, docteur et chercheur permanent au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, a présenté une communication intitulée « Le manuscrit amazigh en Algérie : étude documentaire des cercles savants et des zaouïas de la cité de Béjaïa aux VIIIe et IXe siècles de l'Hégire ». Il a estimé que « les médersas et les zaouïas scientifiques de la région de Kabylie, notamment dans la cité de Béjaïa, ainsi que celles de la région des Aurès et de la vallée du M'zab, constituent les principaux hauts lieux historiques de préservation du patrimoine manuscrit amazigh ». Il a ajouté que les savants de ces régions « ont joué un rôle central dans la formation de l'identité linguistique amazighe », à travers « l'enseignement et la production d'ouvrages religieux et scientifiques dans les domaines des sciences rationnelles et traditionnelles », ainsi que par « la traduction et la mise en vers des grands ouvrages de référence en jurisprudence et en linguistique dans la langue amazighe, transcrite en caractères arabes, au sein des cercles d'enseignement et de fatwa ».

À propos de Béjaïa, il a indiqué que « les médersas, les zaouïas et les écoles coraniques consignaient leurs connaissances rationnelles et traditionnelles en langue arabe, mais qu'il existait également certains manuscrits rédigés en langue amazighe et transcrits en caractères arabes ». Le chercheur a cité plusieurs savants qui ont marqué Béjaïa, de Sidi Boumediene El Ghaout et Abderrahmane El Ichbili à Abderrahmane Thaâlibi et Mohamed Ben Abderrahmane El Houadi. Il a conclu que « la chute et la destruction de Béjaïa par les Espagnols, au début du XVIe siècle, ont entraîné la disparition de son patrimoine intellectuel ».

Y.D

NORI ROUIKEM, ALIAS KAMATCHO

UNE VIE EN "KAHLA OU BEIDA" ET EN COULEURS

Le comédien sétifien Nori Rouikem, plus connu sous le sobriquet de Kamatcho, faisait partie des artistes honorés, samedi soir, lors de l'ouverture des 1ères Journées algériennes du cinéma contemporain organisées à El Eulma (Sétif) par la coopérative culturelle locale "El Khayam Semiramis".

La salve d'applaudissements nourris et les vivats ayant accompagné la montée sur scène de cet artiste ô combien attachant, en dit long sur la popularité de Kamatcho et sur la place qu'il occupe dans le cœur de tous ceux qui l'ont découvert il y a plus de 46 ans, sur le petit écran, dans le film "Kahla Ou Beida" d'Abderrahmane Bouguermouh.

Généralement confiné à des seconds rôles, campant généralement des personnages d'arrière-plan, Nori Rouikem parvenait, de par sa forte présence et sa personnalité à ravir la vedette aux stars.

Avec son physique particulier, son regard malicieux, combiné à un sens de la répartie hors-pair, il irradiait une joie communicative. Rien, pourtant, ne semblait prédestiner ce personnage très attachant à une carrière sur les planches d'un théâtre ou devant une caméra de télévision.

Adolescent, il menait une vie tranquille et discrète, passant le plus clair de son temps dans son quartier de "Tandja" (nom donné à la cité Yahiaoui de Sétif, la plus populaire de la ville) au milieu de ses copains, discutant des sujets les plus en vogue : le football et l'Entente de Sétif.

Cependant, ces réunions d'El Houma, Kamatcho les entrecoupait de plus en plus souvent de virées à la Maison de la culture Houari-Boumediene où il s'adonnait à son autre passion, juste après le football : le théâtre.

Régulièrement sollicité par ses amis comédiens et metteurs en scène, en particulier le monologuiste Tewfik Mezaâche, surtout connu pour ses one man shows ("Lemfartas", "Fordja" et "Moins 5"), Kamatcho participe régulièrement à des pièces de théâtre produites à Sétif et voyage aux quatre coins du pays dans le cadre de tournées.

C'est Mezaâche qui, le premier, donnera sa chance à Kamatcho en lui confiant un rôle dans une pièce écrite par lui-même, intitulée "El harrag oua Es Sarrab".

Kamatcho entre ainsi de plain-pied dans une carrière de comédien- amateur de plus en plus demandé.

Sa carrière d'acteur de théâtre reste toutefois modeste, pour ne pas dire confidentielle jusqu'à cette fraîche après-midi du printemps 1979.

Ce jour-là, se souvient Kamatcho, "je me trouvais au quartier, avec mes copains habituels, lorsqu'une voiture immatriculée 16, stoppa à ma hauteur, et un monsieur que je ne connaissais pas, à l'époque, en descendit et se dirigea vers moi".

Il s'agissait, en fait, poursuit-il, du regretté Abderrahmane Bouguermouh qui venait d'effectuer des repérages à Sétif en vue du tournage du fameux "Kahla oua Beïda", le téléfilm qui allait défrayer la chronique à sa sortie en 1980 et donc chaque rediffusion par la télévision nationale constitue jusqu'à aujourd'hui l'événement du jour dans la capitale des Hauts plateaux.

"Bouguermouh m'a d'abord sondé pour voir si j'accepterais un rôle dans son film", se souvient-il avant d'enchaîner: "Vous parlez si j'allais accepter !" Abderrahmane Bouguermouh confia alors à Kamatcho une copie du scenario avant de lui fixer rendez-vous pour le lendemain au café "Chez Ali", non loin de la fontaine d'Ain Fouara où allait être donné, quelques jours plus tard, le premier tour de manivelle de "Kahla oua Beida".

Kamatcho, qui gardera ce surnom dans le film (un sobriquet qui lui avait été collé par Nabil Zaghlaoui, ancien footballeur de l'Entente aujourd'hui établi en Tunisie) avoue avoir été quelque peu "intimidé", au début, en prenant connaissance du casting du film.

Cette œuvre d'Abderrahmane Bouguermouh met en vedette, en effet, une brochette de comédiens parmi les plus célèbres du cinéma algérien.

"Vous vous rendez compte? Moi qui ne m'étais jamais tenu devant une caméra j'allais jouer sous la direction d'Abderrahmane Bouguermouh aux côtés de Chafia Boudraâ, Sid-Ahmed Agoumi, Ahmed Benaïssa, Kaci Ksentini, El Amine Benmaâmar et autres. C'était un rêve que je vivais les yeux grands ouverts et auquel j'avais du mal à croire", raconte Kamatcho, les yeux pétillants.

Toutefois, l'effet de surprise s'estompant, Nori Rouikem, aujourd'hui âgé de près de 64 ans, tint parfaitement son rôle aux côtés de stars qu'il adulait, poussant même, pour les besoins du film, la chansonnette en interprétant "Sbart sbart", un classique de la musique Staïfie qui figurera parmi les moments les plus émouvants du film de Bouguermouh.

Cette toute première expérience de Kamatcho devant la caméra, même s'il n'était pas l'acteur principal de "Kahla oua Beida", lui a tracé une voie d'acteur à part entière puisqu'il est régulièrement distribué dans des téléfilms et autres sitcoms produits par la télévision algérienne.

Prenant à cœur les rôles qui lui sont confiés, Kamatcho, parrainé par son ami de toujours Lamri Kaouane –un autre comédien de grand talent– fait partie des "chouchous" de nombreux réalisateurs algériens qui lui confient, encore aujourd'hui, des rôles dans des séries télévisées familiales diffusées en général durant les veillées du mois sacré de Ramadhan.

Véritable enfant du quartier "Tandja", Nori a gravi les échelons du spectacle jusqu'aux studios de la télévision algérienne, marquant de son empreinte l'aventure de "Kahla ou Beida".

Rares sont ceux qui réussissent à vivre pleinement de leur art, mais lui a su à faire de sa passion le moteur d'une vie professionnelle réussie.

R.C

DES FAITS ET DES VÉRITÉS...

LA PROPOSITION DE LA RUSSIE À L'OCCIDENT

SOIT NOUS GAGNONS SOIT C'EST LA TROISIÈME GUERRE MONDIALE

(1/2)

La Russie a répondu à l'escalade par l'escalade. En réponse à la pression ukrainienne, facilitée par l'Occident, qui a frappé en profondeur le territoire russe début juin, Moscou est passée à la vitesse supérieure, appliquant un nouveau niveau de pression militaire sur les villes et les industries essentielles de l'Ukraine.

Les experts avaient averti que la logique de l'escalade pour atteindre la désescalade était peu susceptible de fonctionner avec une puissance comme la Russie et déclencherait plutôt une recrudescence des hostilités. C'est ce qui s'est produit, et la campagne de drones subie par Kiev ressemble précisément au coup auto-infligé dont ils étaient avertis.

Par Shane Fitzgerald
In mondialisation.ca

La société ukrainienne est proche du point de rupture et Kiev est presque à genoux. Il est maintenant clair que Zelenskiy et ses soutiens occidentaux ont involontairement déclenché ce qui est susceptible d'être la fin décisive de la guerre russo-ukrainienne.

Par conséquent, la question ultime qui émerge de la fumée et du feu de cette guerre est destinée aux puissances atlantistes : accepter la défaite et pousser l'Ukraine à accepter la paix aux conditions de la Russie ou continuer à pousser et être prêt à se diriger vers une troisième guerre mondiale.

La campagne de pression de Kiev

Une vague de drones a attaqué Saint-Pétersbourg alors que se tenait le Forum économique international annuel de la Russie (SPIEF). Les 3 et 6 juin – les jours d'ouverture et de clôture du forum – des sites dans tout l'oblast de Léningrad et la ville elle-même ont été touchés.

Deux cents drones ont été interceptés par les défenses aériennes russes, ce qui indique que quelques centaines d'autres étaient impliqués. Dix personnes ont été blessées, dont un certain nombre de civils et un enfant. Les sites ciblés comprenaient le terminal pétrolierde Pétersbourg, une base navale, un navire de guerre, des sites de stockage militaires et certaines zones résidentielles.

Le 25 juin, le président Zelenskiy a annoncé qu'il avait approuvé une opération de pressionde 40 jours créée pour « influencer l'État agresseur afin de faire pression pour la fin de la guerre« . Elle avait en fait commencé quelques semaines avant le SPIEF et s'est poursuivi jusqu'à présent.

L'opération a marqué le passage de raids occasionnels de drones sur divers sites peu profonds en territoire russe, à une forme implacable, radicale et concertée de guérilla de drones où les cibles sont souvent profondément à l'intérieur de la Russie et non militaires. L'objectif affiché était de pousser la Russie à signer un accord de paix plus favorable au président Zelenskiy par le biais de perturbations économiques et industrielles, d'une part, et de terreur psychologique d'autre part. Les infrastructures essentielles à sa guerre seraient tellement touchées que la Russie serait obligée de céder.

Parallèlement, des attaques incessantes de drones contre des cibles non militaires telles que des entrepôts, des supermarchés et des immeubles d'habitation démoraliseraient la population et pousseraient les gens à faire pression sur leur gouvernement pour qu'il signe le type d'accord de paix souhaité par Kiev. La campagne de pression de Zelensky contenait également un élément performatif. L'objectif était de démontrer aux dirigeants occidentaux et à leur public à quel point l'effort de guerre se déroulait bien, de montrer à quel point leur soutien – financier, militaire et moral – était utilisé à bon escient pour repousser l'ours. Les politiciens européens et américains pourraient alors le considérer comme quelque chose de substantiel et la plupart d'entre nous, le grand public, n'en sauraient pas assez pour savoir à quel point cela signifiait bien peu.

Cela continue de fonctionner pour le gouvernement ukrainien et l'Establishment politique occidental, plus ou moins, mais des fissures apparaissent. Sur tout le reste, c'était un énorme but contre son camp. La volonté et la résilience de la Russie, en tant qu'État, société, économie et peuple, de résister et de survivre à la plupart des choses qui lui sont lancées ont eu l'effet complètement opposé, poussant le président Poutine à lancer sa propre campagne d'escalade face à l'escalade, et catalyser ce qui est susceptible d'être la dernière étape de la guerre contre l'Ukraine en tant que proxy occidental.

L'implication occidentale

L'ampleur de la pénétration occidentale en Ukraine est difficile à surestimer. En 2013, selon Victoria Nuland alors Secrétaire d'État adjointe aux Affaires européennes et eurasiennes, 5 milliards de dollars avaient été investis depuis l'indépendance en 1991, mais elle soulignait que ces fonds étaient uniquement destinés à soutenir la démocratie, la participation civique et la bonne gouvernance. Le bilan montre que ce n'est pas vrai : 2,4 milliards de dollars, soit environ 47% des 5,1 milliards de dollars alloués à l'Ukraine entre 1991 et 2013, ont été consacrés à des programmes classés comme « paix et sécurité », plutôt qu'à la promotion de la démocratie ou à des initiatives de la société civile.

Après 2014, l'implication occidentale est devenue beaucoup plus ancrée.

La CIA a formé des officiers de renseignement ukrainiens et aidé à développer un réseau de 12 bases secrètes le long de la frontière russe, tandis que la Grande-Bretagne a formé plus de 22 000 militaires dans le cadre de l'opération Orbital (2015-2022), suivie de l'opération Interflex.

Depuis 2022, l'argent, les armes et l'expertise injectés en Ukraine ont explosé. Des centaines de milliards de dollars d'aide militaire, financière et humanitaire ont afflué dans le pays, ainsi que des chars, des véhicules blindés, des systèmes d'artillerie, des millions de cartouches, des systèmes de défense aérienne, des missiles à longue portée, des drones et des avions.

C'est dans ce contexte que nous devons évaluer dans quelle mesure les puissances occidentales se sont activement impliquées dans l'opération de pression de l'Ukraine qui a débuté début juin et qui est toujours en vigueur.

De multiples médias ont montré que le soutien des États-Unis à l'Ukraine dans son assaut continu de drones au plus profond du territoire russe était étendu et sur plusieurs niveaux.

The Atlantic a révélé, citant des sources ukrainiennes et américaines, que l'aide américaine allait bien au-delà de la fourniture d'armes et de renseignements généraux. Washington a aidé l'Ukraine à identifier et à frapper des cibles, y compris des raffineries de pétrole, en fournissant les coordonnées nécessaires.

CBS News a rapporté que des drones de reconnaissance V-BAT de fabrication américaine fabriqués par Shield AI étaient utilisés pour évaluer les systèmes de défense aérienne russes et identifier des cibles.

Le Washington Post, citant un conseiller à la sécurité ukrainien et un responsable occidental au courant des discussions, a rapporté que de hauts responsables américains avaient averti Kiev qu'un soutien continu sous forme d'armes et de renseignements était subordonné à ce qu'il n'attaque pas les raffineries de pétrole.

Le Financial Times a révélé que les États-Unis et la France ont aidé l'armée ukrainienne sur plusieurs fronts, pour planifier des itinéraires, cartographier les défenses aériennes, identifier les vulnérabilités et optimiser les performances.

La BBC a confirmé que certains des 120 000 drones envoyés par le Royaume-Uni dans le cadre de son programme annuel d'assistance militaire de 3 milliards de livres sterling à l'Ukraine avaient été déployés contre des sites sur le territoire russe en août. La Russie l'a confirmé, ce qui aura des « conséquences« , selon le Kremlin.

En examinant tout cela, nous pouvons voir que l'assistance militaire fournie par Washington et diverses puissances européennes pour la campagne d'escalade à désescalade de l'Ukraine a été large et à plusieurs niveaux.

Les représailles russes

Au départ, la Russie n'a pas fait grand-chose en réponse aux essaims presque quotidiens de drones ciblant son territoire, au-delà du renforcement de ses défenses aériennes.

Fait inhabituel, Poutine a reconnu que les frappes ukrainiennes provoquaient des perturbations généralisées du carburant, bien qu'il ait soutenu que leur gravité était surestimée.

Cela a changé début juillet lorsque la Russie a commencé à bombarder massivement le hub portuaire du Grand Odessa avec des drones et des missiles de croisière et balistiques. Le système portuaire et ses infrastructures intérieures avaient subi en moyenne 15 attaques par mois en 2025. Ce chiffre est passé à 67 en juillet, avec une nouvelle escalade le 22.

Il y a eu 88 attaques contre des infrastructures portuaires, 48 attaques contre des navires alors qu'ils étaient au port et 39 attaques contre des navires alors qu'ils traversaient le corridor maritime, du 1er juillet au 11 août. 26 travailleurs portuaires et marins ont été tués au cours du même mois. Les arrivées quotidiennes sont passées d'environ 15 navires en juillet à un ou deux seulement, avant de cesser complètement en août.

S.F (À SUIVRE…)

INTERNET

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

L'AVENTURIER

Il était une fois un jeune homme.

Il vivait tranquille.

Quelques années après, sa femme tomba enceinte.

Il décida de partir en exode afin d'avoir un peu d'argent.

Il partit en aventure, travailla et ne revint pas jusqu'à la naissance de l'enfant. L'enfant grandit. Et il ne revint pas encore.

Il travailla et on lui paya en retour un chameau.

Il travailla encore et on lui donna un autre chameau.

Mais il voulut avoir un troisième. Il voulait les revendre pour rénover sa maison.

Alors qu'il rentrait, il rencontra un homme qui partait.

Alors il dit : « Mon fils. »

Le jeune homme répondit : « Oui. »

« Si tu me donnes un chameau, je te donnerai un conseil. »

Le jeune homme se demanda intérieurement : « Quels sortes de conseils celui-ci veut me donner ? »

Il lui donna un.

Il lui dit : « Si tu veux te reposer, ne te repose pas à l'ombre, repose-toi au soleil. »

Il dit encore : « Si tu me donnais un autre, je t'ajouterais des idées. »

Há ! Il le lui donna.

Il lui dit alors : « Si tu vois un fleuve, ne le traverse pas. Laisse des gens le faire, puis traverse. Donne le troisième pour que je te dise. »

Il lui donna le dernier et se retrouva sans rien, comme il était parti de la maison.

Puis l'homme dit au jeune homme : « Au cours de ton voyage, si tu vois une chose que tu ne comprends pas, et qui ne te plaît pas, ne dis rien. Reste tranquille. Si tu retrouves un problème à la maison, ne pose pas de questions. Si tu y restes, tu comprendras. »

Il dit : « D'accord, j'ai compris. »

Déçu, il prit le chemin de chez lui. Il se concentrait sur le chemin qui mène chez lui.

« Hää ! J'ai travaillé des années durant pour



rien ? Maintenant, je rentre les mains vides ? »

Soudain, il rencontra un homme et sa femme. Ceux-ci conduisaient les bœufs.

Ils lui délayèrent le dêguê. Ils lui demandèrent : « Où vas-tu ? »

Il leur indiqua : « Je vais de ce côté. »

Ils lui dirent : « Há ! Nous allons aussi de ce même côté. Tu te déplaces les mains vides. Aide-nous à conduire nos bœufs pour aller à la maison. »

Ils lui donnèrent le dêguê puis il alla s'asseoir au soleil pour boire.

L'homme s'étonna : « Il est allé s'asseoir au soleil pour boire », acheva-t-il compatissant.

Il y avait un serpent dans le trou de cet arbre.

Il sortit et donna un coup de croc à l'homme qui rendit l'âme.

L'homme mourut, laissa sa femme et beaucoup de bœufs.

La femme se dit : « Que vais-je faire ? »

Le jeune homme aida la femme à conduire les bœufs pour traverser le fleuve.

Quand ils arrivèrent au fleuve, les bœufs traversèrent.

La femme entra dans l'eau et l'eau l'emporta.

Quand l'eau du fleuve diminua, le jeune homme traversa et suivit les bœufs avec le sac rempli d'argent de l'homme.

Il alla conduire les bœufs et les emmena chez lui.

Lorsqu'il arriva à la maison, il s'arrêta et regarda et regarda.

« Comment vais-je faire ? »

Il appela sa femme qui vint.

Il lui dit : « Voici ce que j'ai ramené de mon voyage. Tu vois l'argent et les bœufs ? Ils sont à moi. C'est ce que j'ai ramené de mon aventure. »

Mais un jeune homme les suivait partout.

Il se demanda qui est ce jeune homme qui les suivait partout ainsi ?

« Est-ce un voleur ou un amant de ma femme ? »

On lui avait dit de ne pas parler. Il s'efforça et se tut.

Le lendemain, sa femme l'appela.

Puis elle lui présenta le jeune homme.

Elle lui dit : « Tu vois, lorsque tu partais, j'étais enceinte. Voici ton fils ! »

Il dit : « Hé ! » Il bondit et prit le jeune homme dans ses bras.

Note : Ce conte illustre la sagesse des conseils des anciens et l'importance de la patience. Le jeune homme, d'abord frustré d'avoir échangé ses trois chameaux contre trois conseils apparemment absurdes, découvre que chacun d'eux lui sauve la vie ou lui apporte la fortune. Le premier conseil (se reposer au soleil plutôt qu'à l'ombre) lui évite la morsure mortelle d'un serpent caché dans l'arbre. Le deuxième (laisser les autres traverser le fleuve d'abord) lui évite de se noyer. Le troisième (ne pas parler devant une situation incompréhensible à la maison) lui évite de tuer son propre fils qu'il ne reconnaissait pas. Le conte enseigne la valeur de la sagesse, de la patience et du respect des conseils des aînés.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 28/10/2026

LE LION

Le lion, un jour, quitta la brousse et vint en ville où il se maria avec une brebis qu'il ramena avec lui dans la forêt. Tous les animaux fêtèrent l'événement à grands frais, et la nouvelle se répandit bien vite, comme un feu de brousse.

- Un lion, épouser une brebis ! Quel scandale et quelle honte ! répétaient les animaux.

A ces critiques faites à basse voix le lion répondait tout haut :

- Et pourtant, j'aime beaucoup ma femme brebis.

Cependant, seule l'hyène, profondément choquée, réfléchissait : - Malgré tout ce qu'on pense de moi, je vais quand même montrer que les qualifcatifs de « lâche » et de « poltron » qu'on m'attribue ne sont

que purs mensonges et viles médisances.

Elle vint trouver le lion chez lui, à la tombée du jour :

- Majesté Lion, dit-elle, il est clair pour tout le monde que tu es le plus respectueux, le plus majestueux de tous les animaux de la terre, mais tu as pris comme épouse une sorte d'individu niais et bête qui ne lève jamais la tête même vers le ciel qui l'a accueilli. Vraiment, tu ne mérites pas pareille épouse ! Tu fais traîner ton nom dans la boue. Dévorons-la donc et laisse-moi aller te chercher une femme digne de ta grandeur !

- Je ne dévorerai pas ma femme car je l'aime, et j'ordonne que tes propos s'arrêtent là ! L'hyène s'en alla toute honteuse.

La nuit suivante, l'hyène revint cette fois en courant bien vite, à grandes enjambées.

- Ah ! Ah ! Majesté ! As tu appris ce que j'ai appris ?

- Quoi donc ? dit le lion.

- Il paraît que lorsque l'eau de pluie touche à la peau des brebis, il y a une maladie qu'on appelle la gale qui leur enlève tous les poils jusqu'aux oreilles et aux pattes ; elle leur tanne la peau jusqu'à la chair rouge, une sorte de le lèpre, quoi ! Cette lèpre s'attaque aussitôt à son conjoint et lui cause les mêmes maux. Tu te vois, toi, sans crinière et sans cils, sans pelage et sans queue, la peau tannée jusqu'à la chair comme un poulet plumé, avec des mouches partout ?

- Ah bon, s'écria le lion ! Et bien Hyène, à y réfléchir, je vois que celle-ci n'est véritablement pas ma femme. On devra donc, au plus tard ce soir, par tous les moyens et par toutes voies, la dévorer.

L'hyène toute contente s'en alla.

Le soir, la brebis n'était au courant de rien. Quand elle rentra à la maison, une vieille femme la vit :

- Brebis, prend garde, car l'hyène que tu vois chez toi et que tu honores veut, en réalité, ta peau. Aujourd'hui ,elle y a réussi. Ne va donc pas là-bas car ils t'attendent tous les deux pour t'écorcher et te croquer. Cependant, viens que je te propose une ruse qui te permettra d'être sauvée, car moi, je suis vieille et pleine d'expérience !

La vieille femme donna à la brebis une petite calebasse pleine de miel et lui confa un secret. La brebis poursuivit son chemin.

Elle entra, salua et sauta par dessus les jambes étalées de son mari.

- Sacrilège ! cria le lion. Quel irrespect ! Quel déshonneur ! Pourquoi donc as-tu fais cela ?

- Pardonne-moi cher mari, Dieu seul sait que je ne l'ai pas fait exprès ! - Ah non, s'écria l'hyène, le saut d'une femme par-dessus un homme porte toujours malheur ; car nous avons vu seulement avant-hier un homme dont la femme lui était passée dessus, mourir aussitôt. Il ne s'est pas passé deux minutes qu'il trépassa le pauvre !...

- Ah bon ! s'écria le lion qui sauta d'un grand bond sur sa femme. Mais avant que ses pattes ne touchent le sol, la brebis eut le temps de jeter dans la gueule du lion la petite calebasse de miel que lui avait donné la vieille femme.

Le lion s'assit sur son derrière en soupirant de jouissance : - Dis-moi, chère épouse, où donc as-tu eu ce breuvage ?

- Il y a, dans la forêt d'à-côté, tes collègues lions comme toi, qui ont assemblé toutes les hyènes pour leur presser le ventre afn de faire sortir par leur derrière ce liquide dont ils remplissent des outres entières. Sache que c'est du miel et que chaque hyène en a le ventre plein.

- Hyène, tu me caches de si bonnes choses ! Je jure que tu n'emporteras pas



l'outre de miel que tu couves !

Le lion attrapa l'hyène, la souleva bien haut et la lança par terre en pressant bien fort sur son ventre. Il n'en sortit évidemment pas de miel, mais des petites crottes nauséabondes, des morceaux d'os et aussi des graines de goyaves et des noyaux de mangues. Le Lion dévora l'hyène. C'est ainsi que finissent tous les mouchards, tous ceux qui conspirent contre vous. Mon conte est fini c'était mon temps.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 22/10/2026

ENTRE NOUS



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:44	12:33	15:28	17:51	19:14

72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DU 1ER NOVEMBRE 1954

DES UNITÉS ET SIÈGES DE L'ANP BAPTISÉS DES NOMS DE CHOUHADA ET DE MOUDJAHIDINE

Des unités et sièges relevant de l'Armée nationale populaire (ANP) ont été baptisés, dimanche, des noms de chouhada et de moudjahidine, dans le cadre des festivités commémorant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre.



A cette occasion, le Groupement du quartier général du Commandement des forces terrestres a été baptisé du nom du moudjahid Abid Mohamed Seghir, et l'Ecole des sous-officiers du Commandement de la Garde républicaine, du nom du moudjahid Adami Abdallah.

Dans le même cadre, deux unités relevant de la 1ère Région militaire ont été baptisées des noms des chouhada Dahouman Ali et Maloum Faredj, et une autre unité du nom du chahid Ayad Morsli, ainsi que la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Bouguirat, qui a été baptisée du nom du chahid Bendhiba Haidra.

Par ailleurs, la crèche de l'ANP a été baptisée du nom du chahid El Habib Allaoui, l'Escadron territorial de sécurité routière d'El-Meniaa du nom du moudjahid Baki Mohamed, et la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Hassi Messaoud du nom du moudjahid Degnati Tahar.

Dans le cadre de cette commémoration, une unité de la 5e Région militaire a été baptisée du nom du chahid Batrouche Mohamed, et une caserne militaire relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, dans la 6e Région militaire, du nom du moudjahid Abdallah Amagour.

RA

LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ORGANISE UNE CONFÉRENCE NATIONALE SUR "LA JEUNESSE ET LA MÉMOIRE"

Le ministère de la Jeunesse a organisé, dimanche à Alger, une conférence nationale sur "La jeunesse et la mémoire", dans le cadre du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. Organisée au Pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid-Ihaddaden de Sidi Abdellah (Alger), sous le thème: "De la génération d'hier à la génération d'aujourd'hui: renforcement de la cohésion et de la solidarité nationale", cette manifestation s'est déroulée sous la supervision du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, avec la participation de la moudjahida Houria Toubal et du moudjahid Messaoud Touati, en présence de plusieurs personnalités nationales et de jeunes de différentes wilayas.

A cette occasion, M. Hidaoui a souligné "la place importante qu'occupent les jeunes dans l'Algérie nouvelle", d'où la nécessité de leur permettre de "jouer un rôle actif dans les différents domaines et d'en faire des partenaires dans le processus de développement national".

"La formation d'une jeunesse consciente, engagée et disciplinée, capable de contribuer à la protection du pays et de relever les différents défis, constitue une nécessité impérieuse", a affirmé le ministre, mettant en avant les efforts déployés ces dernières années visant à "mettre en place un écosystème intégré pour la mobilisation et l'encadrement des jeunes, à travers le CSJ et les différents réseaux de jeunes, ainsi que la réhabilitation des établissements et structures du ministère de la Jeunesse et le lancement de programmes visant à organiser et à orienter les jeunes énergies". La conférence a été marquée par la distinction des lauréats du Festival national des créateurs de contenu, ainsi que ceux des différents festivals organisés par le ministère de la Jeunesse, consacrés à l'ancrage de la mémoire nationale auprès des jeunes et à la lutte contre les fléaux sociaux.

RA

INAUGURATION, LANCEMENT DE PLUSIEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À MOSTAGANEM, TISSEMSILT, BECHAR…

Plusieurs projets de développement ont été mis en service et d'autres ont été lancés, dimanche dans les wilayas de Mostaganem, Tissemsilt et Bechar, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution du 1er Novembre, qui a été marquée également par la distribution de décisions d'attribution de logements de diverses formules.

A Mostaganem, le wali Ahmed Boudouh a présidé la remise d'un quota d'actes de concession au profit de 50 agriculteurs et investisseurs du secteur agricole. Cette opération vise à régulariser la situation juridique du foncier agricole, à le valoriser et à renforcer la production agricole. Cette démarche intervient à la suite de l'examen de quelque 1.788 cas, dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole et de l'identification de ses exploitants réels.

Le processus de remise des actes se poursuivra selon le calendrier établi, fixant le 31 décembre prochain comme date limite pour finaliser le traitement des dossiers concernés. A Tissemsilt, plusieurs projets et infrastructures publiques ont été inaugurés et mis en service, tandis que d'autres ont été lancés sous la supervision du wali, Bouzaid Fethi. Parmi les réalisations figurent l'inauguration d'une section de 5 km du projet de double voie d'évitement reliant les communes de Layoune et Khemisti, pour une enveloppe budgétaire de plus de 2,7 milliards de dinars, ainsi que la mise en service de la route reliant l'université au quartier d'Aïn El Bordj. Par ailleurs, les travaux de réalisation de deux réservoirs d'eau d'une capacité respective de 1.500 et 3.000 mètres cubes ont été lancés.

Dans le secteur de la santé, une polyclinique a été inaugurée au quartier des 2.300 logements et sept ambulances, dont une clinique mobile, ont été remises. Le secteur de l'éducation a vu l'inauguration d'un collège (CEM) et de deux groupes scolaires. D'autre part, 15 bus de transport urbain et périurbain ont été distribués pour renforcer le réseau de transport de la wilaya.

La pose de la première pierre a également concerné la réalisation de 33 logements promotionnels aidés (LPA) au profit des professionnels de la santé, de même que celles d'une salle omnisports, d'une mosquée, ainsi que l'inauguration d'un bureau de poste.

A Bechar, le wali Ahmed Benyoucef a supervisé l'opération de distribution de décisions d'attribution de logements, toutes formules confondues, au profit des citoyens à travers le territoire de la wilaya, dans le cadre du programme national prévu pour l'anniversaire du 1er Novembre. En outre, la première pierre a été posée pour la construction d'un collège de type Base 6 au quartier 218 à Bechar El Djedid. Un bureau de poste a également été inauguré au village d'El-Guetrani, dans la commune de Beni-Ounif, parallèlement au lancement d'un projet de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 6.000 mètres cubes dans cette même commune.

RA

…ET DANS LE SUD DU PAYS

Diverses manifestations culturelles mettant à l'honneur les sacrifices des glorieux Chouhada de la Guerre de libération nationale, ainsi que les efforts de développement à travers le lancement et l'inauguration de projets multisectoriels, ont marqué la célébration, dans les wilayas du sud du pays, du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954.

L'évènement a donné lieu à des cérémonies de recueillement des autorités civiles et militaires, des membres de la famille révolutionnaire et de nombreux citoyens, aux carrés des martyrs et au pied des stèles commémoratives, avec la levée des couleurs nationales, la lecture de la Fatiha du Coran et le dépôt de gerbes de fleurs.

Cette date historique a été marquée, la veille à zéro heure, par la levée des couleurs nationales et le tir de salves d'honneur par des détachements des différents corps constitués, à leur tête celui de l'Armée nationale populaire, en présence de foules nombreuses de citoyens.

Des communications ayant trait à la Révolution, des représentations théâtrales, des projections cinématographiques, des soirées de chants engagés, ainsi que des visites de courtoisie à des membres de la famille révolutionnaire, ont également été organisées à cette occasion.

Dans la wilaya d'Ouargla, la Maison de la culture Moufdi-Zakaria a servi de cadre à la projection d'un film historique retraçant le parcours héroïque et armé du Chahid Mustapha Benboulaid, en sus d'une opérette intitulée "Le revenant du puits" animée par les élèves de l'école primaire "Djilali Lehlali" du quartier Sokra, dans la commune de Rouissat.

La wilaya d'El-Meniaa a marqué cette journée par le lancement, au niveau de la nouvelle ville d'El-Meniaa, du projet de réalisation du siège de la Cour de justice, la mise en service de deux bureaux postaux aux quartiers Ouled-Zeyd et Badriane, ainsi que l'inauguration du siège de wilaya de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Cette journée a été mise à profit, dans la wilaya d'El-Meghaier, pour procéder au lancement de divers projets, dont un lycée de 1.000 places pédagogiques, d'un groupement scolaire (catégorie-2), en sus d'installations destinées à l''amélioration du réseau d'eau potable.

A Tamanrasset, la journée a donné lieu au lancement d'un projet d'approvisionnement en gaz naturel d'un projet de raccordement de 1.114 foyers à Outoul, commune de Tamanrasset, ainsi que l'inauguration d'une polyclinique dans la commune de Tazrouk.

A ces projets, s'ajoutent le lancement du projet de revêtement de 3,5 km de la route reliant le chemin de wilaya CW-112 à la localité de Silbourak, ainsi que le projet de route reliant, sur 25 km, les localités de Silbourak et Indharou à la commune d'Abalessa.

Pour sa part, la wilaya d'Illizi a vu la mise en service d'un bureau de poste au quartier de Khemaya Amghar, l'inauguration de la section détachée de la formation professionnelle au quartier Aïn El-Kours.

Dans la circonscription administrative de Debdeb, un bureau de poste a été mis en service au quartier El-Nahda, et un projet de réseau d'eau potable a été lancé dans le village de Timeroualine, sur un linéaire de 9 km, parallèlement à la pose de la première pierre d'une unité avancée de la protection civile dans le même village.

A Ghardaïa, un projet de collège (base-5) ainsi qu'un projet de lycée de 800 places ont été lancés. Le musée pluridisciplinaire de Bouhraoua, commune de Ghardaïa, a également été inauguré et mis en service.

RA